

Store OP15 Shopping. No limit.

iPhone 6+
iPhone 6

DES CADEAUX MINI POUR UNE ATTENTION ENORME

Merry Christmas

* selon stock disponible Revenez nous Agiler

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net

63^{ème} année

N° 3460 du Mardi 13 Janvier 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

C.p.r (Convention des partis républicains)

Pour un dialogue politique national sur la Constitution et les élections



Nicéphore Fylla Saint-Eudes (P.9)

Point de vue

L'«effet papillon» ou comment un homme peut s'affranchir, pour annoncer une ère nouvelle

(P.15)

Assurances

La société Colina Congo S.A a démarré ses activités



Ibrahima Sow. (P.16)

Presse

Les journalistes congolais ont rendu hommage au journal Charlie Hebdo

(P.3)



La délégation des journalistes congolais remettant la déclaration à l'ambassadeur de France.

Après l'attentat terroriste contre le journal Charlie Hebdo

Denis Sassou-Nguesso condamne un acte terroriste horrible, lâche et ignoble

(P.3)

Deuxième circonscription de Baongo (Brazzaville)



Tanguy Fouemina a fait don d'un suppressor à l'hôpital de base de Baongo

(P.5)

Tribune libre

Le P.c.t est-il encore crédible pour traiter avec ses alliés et la classe politique?

(P.6)

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat

Le cadre juridique pour la mise en œuvre de la M.e.c a été défini

(P.7)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où.
Choisissez OKEN-PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
 E-mail : info@okenpalacehotel.com
 Site Web : www.okenpalacehotel.com
 Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

Je suis Charlie


BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Ordinateur de bureau DELL


- > Processeur dual core à 2.9GHz
- > Mémoire RAM de 4 Go
- > Disque dur de 500 Go

- + Windows 7 original
- + Écran plat 20"
- + Onduleur Emerson Liebert 650 VA
- + Multiprise parafoudre parasurtenseur APC
- + Imprimante HP 1516 Multifonction couleur (impression, scan et copie)



A seulement
495.000 HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4, Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 44, Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56


BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Suivez notre équipe Nationale à la CAN!

SAMSUNG

Téléviseur SAMSUNG 28" Haute Définition LED!



145 000 F CFA HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4, Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 44, Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56


BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Complet Reconditionné
 + Imprimante au Choix



SP201N / RESEAU
 LASER NOIR / 22 PPM

XPRESS M2020W / WIFI - NFC
 LASER NOIR / 22 PPM



OU



à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56


BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur Portable HP

- * Processeur Intel® dual core N2810 (2,5 GHz, 2 cœurs)
- * 2 Go de mémoire SDRAM
- * Disque interne de 500 Go
- * Lecteur graveur DVD



- * Carte graphique intel HD
- * Ecran 15.6" HD Brightview
- * Pavé numérique

Garantie 3 ans

199.000
 FCFA HT

BUROTOP IRIS, réalise ce que vous pensez irréalisable.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, ne concerne que les paiements au comptant, dans la limite de 1 pièce par client.

Presse

Les journalistes congolais ont rendu hommage au journal Charlie Hebdo

A l'initiative de l'A.e.p.c (Association des éditeurs de presse Congo), de l'U.p.f (Union internationale de la presse francophone) Section Congo, de l'O.c.m (Observatoire congolais des médias), et de l'Association des correspondants de la presse internationale, un nombre important de journalistes congolais se sont retrouvés, samedi 10 janvier 2015, au siège du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», pour un hommage au journal Charlie Hebdo, victime d'une attaque terroriste, le mercredi 7 janvier, ayant fait sept morts parmi les journalistes et caricaturistes, au moment où ils étaient en pleine conférence de rédaction. Ils ont publié une déclaration, pour manifester leur soutien à Charlie Hebdo et condamner cette attaque barbare contre la liberté d'expression.

Sous le patronage d'Adrien Wayi Lewi, président de la Section Congo de l'U.p.f et de Joachim Mbanza, président de l'A.e.p.c, les journalistes congolais ont échangé sur le journal Charlie Hebdo et sur l'usage de la caricature dans la presse, avant d'adopter une déclaration qui a été rendue publique, à l'issue de leur rencontre.

Dans son allocution de circonstance, Adrien Wayi a résumé en trois mots, l'état d'esprit des journalistes congolais: «Choc, émotion et consternation». Il a présenté le sens de la rencontre qui est de rendre un hommage particulier aux confrères français, victimes d'un véritable carnage terroriste, alors qu'ils étaient réunis en conférence de rédaction. «Une première dans le monde», a-t-il indiqué.

Pour sa part, Joachim Mbanza a fait une brève présentation du journal satirique Charlie Hebdo et rappelé les faits dramatiques. «Ils étaient en pleine conférence de rédaction, autour de leur directeur, Charb, qui était, lui-même, un grand caricaturiste. L'un des terroristes, armé d'une Kalachnikov, une arme de guerre qui fait des dégâts terribles, l'a appelé par son nom, Charb, avant d'ouvrir le feu sur lui. Ils ont tué sept journalistes autour de la table, tandis que d'autres étaient grièvement blessés», a-t-il dit, comme pour souligner que c'est bien la presse qui était visée par les terroristes. D'ailleurs, en sortant, les deux agresseurs ont crié: «Nous avons tué Charlie», au nom de leur religion.

Turbo, journaliste caricaturiste congolais bien connu, de son vrai nom Aimé Serge Bazoungoula Bissemou, a fait un témoignage de son métier de caricaturiste. Il a reconnu que c'est une forme d'expression journalistique qui permet de passer

l'information, à travers un dessin burlesque. Depuis qu'il fait son métier, en caricaturant des chefs d'Etat (Pascal Lissouba dans le passé et aujourd'hui Denis Sassou-Nguesso), des ministres, des leaders politiques, etc, il n'a jamais été menacé, et qu'il gagne sa vie à travers ce métier, a-t-il confié en substance.



La délégation des journalistes congolais remettant la déclaration à l'ambassadeur de France.

la création d'une cellule de veille, dans le monde de la presse congolaise, pour sensibiliser sur les menaces, les agressions, les assassinats et tenta-

golais ont ainsi marqué leur participation à la campagne: «Nous sommes tous Charlie». Deux députés indépendants, notamment José Cyr Ebina et



A Brazzaville, les journalistes congolais ont fait entendre leur voix: «Nous sommes tous Charlie».

Joseph Bitala-Bitêmo, journaliste et chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi, a fait savoir que la caricature apporte une plus-value dans le journal. Il a souhaité que les journalistes congolais approfondissent cette forme d'expression journalistique. «L'horreur à son comble... des images insoutenables tendant à étrangler la presse... Comment peut-on tuer au nom de la religion?», s'est indigné Jean-Rodrigue Morapenda, directeur de Radio-Brazzaville. Patrick Okamba, journaliste, directeur du Centre international de presse, a suggéré l'idée de

tives d'assassinat dont les journalistes sont victimes. La déclaration (voir l'intégralité en encadré) a été lue par Clotaire Hymboud, secrétaire général de l'A.e.p.c. Après la rencontre, les participants ont partagé un pot fraternel, offert par Jean-Paul Pigasse, directeur de publication des «Dépêches de Brazzaville», quotidien qui a, d'ailleurs, consacré, dans son édition de samedi 10 janvier 2015, une page d'hommage à Charlie Hebdo, avec les photos des caricaturistes français assassinés (Charb, Cabu, Wolonski et Tignous). Les journalistes con-

Joseph Tsalabiendzé, ont apporté leur soutien moral à la presse congolaise, dont une délégation, conduite par Adrien Wayi-Lewi et composée de Bernard Mackiza, coordonnateur de l'O.c.m, Patrick Okamba, président de l'Association des correspondants de la presse internationale, Joachim Mbanza, président de l'A.e.p.c, et Sandrine Rimarithe Atipo Ntsai, assistante du Réseau panafricain des journalistes, a remis la déclaration des journalistes congolais à l'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon.

Joël NSONI

Paris (France)

Plus d'un million et demi de personnes pour rendre hommage aux journalistes victimes du terrorisme

Paris, la capitale française, a vécu, dimanche 11 janvier 2015, un événement historique exceptionnel, avec la marche républicaine pour la défense de la liberté d'expression, qui a mobilisé plus d'un million et demi de personnes. Plus d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants des organisations internationales, des ministres, des parlementaires, etc., venus de nombreux pays du monde, ont défilé, entre les places de la République et de la Nation, à Paris, avec le président français, François Hollande, en hommage aux 17 vic-



La marche de Paris a connu une affluence record.

times des attaques terroristes et pour défendre la liberté. Organisée à la suite de l'attentat

terroriste, dont le journal satirique Charlie Hebdo a été victime.

L'Afrique y a été représentée par les présidents malien, Ibrahim Boubacar Keïta (placé, d'ailleurs, à droite du président Hollande, dans le cortège), gabonais Ali Bongo Ondimba, nigérien, Mahamadou Issoufou, béninois Thomas Boni Yayi, sénégalais, Macky Sall, togolais, Faure Gnassingbe, les premiers ministres tunisien, Mehdi Jomaa, et tchadien, Kalzeube Payimi-Deubet.

Dans de nombreuses villes françaises, ils étaient au moins 3,7 millions de personnes, dont plus de 2,5 millions en province, pour condamner le terrorisme et manifester leur fra-

Après l'attentat terroriste contre le journal Charlie Hebdo

Denis Sassou-Nguesso condamne un acte terroriste horrible, lâche et ignoble

Dans une lettre adressée à son homologue français, François Hollande, en date du 8 janvier 2015, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a exprimé sa «vive émotion» à la suite de l'attentat perpétré contre le journal Charlie Hebdo, à Paris. Voici un large extrait de cette missive.

«Monsieur le président, c'est avec une vive émotion que j'ai appris l'odieux attentat perpétré contre le siège du journal Charlie Hebdo, attentat qui a occasionné plusieurs morts et blessés.

Au nom du gouvernement et du peuple congolais, je condamne cet acte terroriste horrible, lâche et ignoble qui n'est pas seulement une vile agression contre la France, mais une atteinte contre la liberté d'expression, pilier majeur de la démocratie.

Je m'incline devant la mémoire des victimes de cette barbarie et vous prie d'accepter mes condoléances les plus émues ainsi que l'expression de la solidarité du peuple congolais avec le peuple français et de sa compassion avec les familles durement éprouvées. Très haute considération».

Déclaration des journalistes du Congo-Brazzaville

Nous, journalistes du Congo, réunis à Brazzaville, après l'attaque terroriste, à Paris, le 7 janvier 2015, contre la Rédaction du Journal Charlie Hebdo;

Après un échange fructueux et fraternel, empreint d'émotion et d'indignation:

1- Exprimons notre compassion et notre solidarité à nos confrères et collègues du Journal Charlie Hebdo, brutalement frappés par un immense deuil, après l'assassinat barbare de sept de leurs collègues, dont le directeur de publication, Charb, de son vrai nom Stéphane Charbonnier, alors qu'ils étaient en pleine conférence de rédaction;

2- Présentons nos condoléances les plus émues aux familles des journalistes et caricaturistes lâchement assassinés, tout comme aux familles de toutes les victimes de la double attaque terroriste dont la France, pays de liberté, a été la cible;

3- Condamnons, vigoureusement, toute forme de menaces et de violences exercée sur les journalistes, particulièrement l'attentat effroyable contre le Journal Charlie Hebdo, que ni la foi en une religion, ni des convictions philosophiques ou politiques ne peuvent justifier;

4- Réaffirmons, une fois de plus, notre attachement indéfectible, à la démocratie et à la liberté d'expression, valeurs universelles auxquelles notre pays, le Congo-Brazzaville, a accédé; grâce à la volonté manifeste de son peuple;

5- Félicitons le Président de la République, pour avoir exprimé à son homologue français, le Président François Hollande, sa «vive émotion», à la suite, de ce qu'il qualifie comme «l'odieux attentat perpétré contre le Journal Charlie Hebdo», et pour avoir condamné, nous citons: «avec la plus grande fermeté, cet acte horrible, lâche et ignoble, qui n'est pas seulement une vile agression contre la France, mais une atteinte à la liberté d'expression, pilier majeur de la démocratie»;

6- Disons notre participation à la campagne «Nous sommes tous Charlie», pour démontrer à la face du monde, que les menaces, les violences et le terrorisme n'arrêteront jamais la liberté de la presse.

7- Nous nous associons à la Marche républicaine organisée à Paris, dimanche 11 Janvier, pour la défense de la liberté d'expression.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2015

Les Participants

ternité, au terme d'une semaine marquée par des attentats meurtriers. Dans certaines villes du monde, des manifestations ou des marches ont également eu lieu, toujours en soutien aux victimes des attentats. Dans le cortège de cette marche historique retransmise en direct par de nombreuses télévisions du monde, il y a eu de multitudes d'affiches, de slogans, des écrits reflétant tous des messages d'hommage à Charlie Hebdo, de liberté d'expression, de liberté de la

presse, de démocratie, etc. C'est vers 21h que la marche républicaine a pris fin, à Paris, sans incident. Des mesures de sécurité exceptionnelles étaient prises pour que cette manifestation se déroule normalement. A Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est allé signer, lundi 12 janvier dernier, le livre de condoléances ouvert à l'ambassade de France, jusqu'au mercredi 14.

J.N.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



Le Groupe BGFIBank vous présente ses
meilleurs voeux pour l'année 2015.

AGI Picturis

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Deuxième circonscription de Bacongo (Brazzaville)

Tanguy Fouemina a fait don d'un supprimeur à l'hôpital de base de Bacongo

Député R.c (Rassemblement citoyen), élu dans la deuxième circonscription de Bacongo, à Brazzaville, le Dr Tanguy Fouemina a offert un supprimeur d'une capacité de 500 litres, du matériel pour la petite chirurgie et la réanimation, ainsi que quelques médicaments à l'hôpital de base de Bacongo. Ce don, dont le coût n'a pas été révélé, a été remis, le vendredi 9 janvier 2015, et réceptionné par la directrice générale, Mme Nicole Irène Malonga Tsieya, en présence de l'administrateur-maire de Bacongo, Raymond Kouba, des députés R.c, François Loussakou et Isabelle Filla Lemina, des chefs de quartier, et du personnel de l'hôpital, etc.

C'est dans une ambiance de joie que la délégation du député Tanguy Fouemina a été accueillie, à l'hôpital de base de Bacongo. Après le mot introductif du modérateur, la directrice générale a, dans son mot de bienvenue, salué le geste du député et parlé de l'établissement sanitaire qu'elle a la lourde mission de diriger. «Ce geste, combien louable, que vous venez de faire à l'endroit des utilisateurs de cet hôpital nous va droit au cœur. En ce sens qu'il va contribuer, à n'en point douter, à l'amélioration de la qualité de soins de service au sein de notre établissement sanitaire», a-t-elle indiqué. Parlant de la structure qu'elle dirige, elle a rappelé que l'hôpital de base de Bacongo a été inauguré, le 6 juillet 2010, par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso. C'est une formation sanitaire d'hospitalisation de deuxième échelon, qui sert d'hôpital de référence des centres de santé intégrés de la circonscription socio-sanitaire de Bacongo, qui compte environ 121.632 habitants. Elle dispose de trois bâtiments, dont un à niveau et deux de type pavillonnaire, qui abritent vingt services. La capacité d'accueil est de 141 lits

d'hospitalisation, répartis dans les différents services. «A ce jour, l'hôpital de base de Bacongo a un effectif, de 196 agents, régulièrement affectés dont 44 hommes et 152 femmes, toutes catégories et qualifications confondues. Il faut noter la présence des décisionnaires et bénévoles. Quatre ans après le démarrage des activités, l'hôpital de base de Bacongo est confronté à des difficultés, parmi lesquelles, figure, en bonne place, la desserte en eau potable dans les différents services», a-t-elle dit. Il y a un forage et une bache à eau, le problème se situe au niveau de la distribution de l'eau dans les services. Le supprimeur offert par le député Fouemina va donc permettre de résoudre ce problème. De son côté, le député a donné le sens de son geste, qui est, d'abord, un geste de cœur. «Nous avons donc pensé que nous pouvions, pour ce début d'année, nous tourner vers l'hôpital et voir comment ce bel hôpital que nous avons à Bacongo, peut mieux nous servir. Et nous avons donc pensé nous attaquer au problème crucial de l'eau», a-t-il indiqué. C'est la raison pour laquelle le député a apporté un supprimeur de grande capacité de 500



Photo de famille autour du député donateur et de la directrice générale.



Une vue du don.

littres qui devra pouvoir desservir, normalement, tout l'hôpital. Et à côté, il y a un certain nombre de matériels, notamment pour la petite chirurgie et la réanimation et quelques médicaments. Après ces allocutions le Député a procédé à la visite de la

maternité où il a remis des à cinq nouveaux-nés. Après la visite du service de la maternité, la cérémonie s'est terminée par une photo de famille devant l'entrée principale de l'hôpital.

Pascal Azad DOKO

Cour constitutionnelle

Auguste Iloki a appelé les membres et les cadres à préserver l'image de l'institution

La cérémonie de vœux a été l'occasion, à la Cour constitutionnelle, vendredi 9 janvier 2015, de faire le bilan des activités en 2014 et de dresser les perspectives de la nouvelle année. A cet effet, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a appelé les membres et les cadres à «faire preuve, partout, de dignité, de sobriété, de responsabilité et de réserve infaillible», pour «préserver l'image» de l'institution. Au cours de cette cérémonie, l'accent a été mis sur la procédure de saisine de la Cour constitutionnelle.



Auguste Iloki libérant son discours...



... et recevant les vœux de ses collaborateurs.

Tout a commencé par le discours-bilan du secrétaire général, présenté par Sylvano Ravel Ekoungoulou, chef du service juridique. Selon lui, les citoyens congolais ne se sont pas encore appropriés les principes directeurs du procès constitutionnel ainsi que les règles de compétence de la juridiction constitutionnelle. D'où son invite à une vulgarisation des missions de l'institution, afin de lui donner sa place de véritable outil de protection des droits et des libertés du citoyen et de consolidation de la démocratie. Pour sa part, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a, d'abord, invité les cadres et agents de son institution à préserver l'image de la Cour constitutionnelle. Puis, il a rappelé les attributions de son institution qui est une juridiction indépendante des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. La procédure régissant sa saisine résulte de la loi fondamentale du 20 janvier 2002 que complète la loi organique n°1-2003 du 17 janvier 2003, fixant son organisation et son fonctionnement. Cette procédure, a-t-il dit, diffère largement de celle prévue pour les juridictions de droit commun. Il a regretté que ceux qui saisissent cette institution ne s'en réfèrent pas et lui préfèrent les règles de procédures ordinaires. «Pourtant, les textes spécifiques sur les procédures applicables devant la Cour constitutionnelle sont disponibles en version papier. La version électronique est téléchargeable sur le site Internet de l'institution dont l'identifiant est: www.courconstitutionnelle.org», a-t-il précisé. Auguste Iloki a, par ailleurs, rappelé au public que le bureau des requêtes et de l'information du secrétariat général de la Cour constitutionnelle est disposé à fournir des renseignements ayant trait aux attributions et au fonctionnement de son institution. Il a, ensuite, encouragé les chevaliers de la plume et du micro à se référer à la Constitution et à la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, chaque fois que l'occasion les obligera à s'intéresser aux questions qui impliquent cette institution. En ce qui concerne les activités, il a rappelé que la Cour constitutionnelle a participé aux différents séminaires, conférences et congrès organisés à travers le monde sur les questions intéressant l'application de la Constitution par le juge constitutionnel. «L'enseignement majeur tiré de ces moments d'échanges est que les juridictions constitutionnelles ont dépassé le stade du mimétisme. Elles doivent, en effet, au moment d'effectuer le contrôle constitutionnel, interpréter les principes de l'Etat de droit, en les adaptant aux spécificités et réalités du pays concerné, autrement dit, en tenant compte du contexte national, des mutations sociales, de la culture, du développement économique, car aucune règle n'est d'application universelle. Pour ce faire, le juge constitutionnel doit faire preuve d'audace, de créativité, de pragmatisme et de pédagogie», a-t-il affirmé.

Asybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants

Un accord de partenariat avec l'O.n.g Helpage, pour l'assistance technique

Le H.c.r.e.c (Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants) a signé un accord de partenariat pour l'assistance technique, la recherche et la mobilisation de financements, avec Helpage Rwanda programme Congo, une organisation internationale non-gouvernementale de développement. L'accord a été signé, mercredi 24 décembre 2014, au siège du H.c.r.e.c, sis au 10^{ème} étage de la Tour Nabemba, à Brazzaville, entre Norbert Dabira, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, et le Dr Alexis Byamana-Seromba, président exécutif de ladite organisation.

À travers l'accord signé, qui a une durée d'un an renouvelable et qui est entré en vigueur dès sa date de signature, les deux parties conviennent de mettre en place, à travers le programme de réinsertion des ex-combattants, à développer des stratégies et des mécanismes concertés de développement socio-économique des ex-combattants. L'assistance technique de l'O.n.g Helpage portera sur le renforcement des capacités des différentes directions techniques du H.c.r.e.c dans la conception, la planification, la gestion et l'évaluation des projets de réinsertion effective sur le plan social, économique et communautaire des ex-combattants. Au niveau local, l'assistance technique portera sur la mise en œuvre opérationnelle du programme de réinsertion, identifié avec la contribution de tous les acteurs, spécifiquement les ex-combattants, eux-mêmes, pour une prise en

compte de leurs aspirations. Le H.c.r.e.c s'engage, notamment, à mettre à la disposition de l'assistance technique de Helpage Rwanda programme Congo, un espace de travail aux experts pour le développement du programme de réinsertion, etc. Pour sa part, Helpage Rwanda programme Congo s'engage, entre autres, à mettre à la disposition du H.c.r.e.c, des experts en conception, élaboration et gestion des projets. Parlant des motivations qui ont conduit à la signature de cet accord, le Dr Alexis Byamana-Seromba a confié: «Pendant quatre mois, nous avons mené des discussions avec le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, nous avons échangé sur les expériences du Rwanda et du Congo. Et nous avons conclu, finalement, qu'il vaille mieux coopérer, travailler ensemble dans le cadre de la coopération Sud-Sud, mais surtout, dans le renforcement des capacités du



Alexis Byamana-Seromba et Norbert Dabira (à d.).

Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants. Notre organisation a beaucoup travaillé pour accompagner le Rwanda dans le processus de réinsertion et réinstallation socio-économique des ex-combattants». Pour sa part, Norbert Dabira s'est réjoui de la signature de cet accord, car depuis sa nomination il y a deux ans, le H.c.r.e.c n'a pratiquement rien pu faire, par manque de financement. «Voyant qu'au plan gouvernemental, il m'était très difficile d'avoir un budget conséquent, et au plan international, nous manquons d'expérience, personnellement, je manquais d'expérience à ce poste, j'ai cru utile de faire ap-

pel à un organisme qui a déjà travaillé dans ce sens. J'espère que l'accord de partenariat avec Helpage va booster notre travail et faire en sorte que nous puissions nous intéresser à cette couche sociale qui existe encore», a-t-il déclaré. Rappelons que le Congo connaît une période de stabilité, après plusieurs épisodes de conflits armés successifs, de 1993 à 2003, qui ont occasionné la démobilisation de 24.000, soit 80% sur 30.000 ex-combattants, dont environ 63% démobilisés et réintégrés, et 16,7% encore actifs et non réintégrés dans la vie socioéconomique.

Alain Patrick MASSAMBA

L'eau de la S.n.d.e donne des frissons

Un habitant résidant la rue Pierre Mbemba, à Moukoundzi Nguaka, un quartier de Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville, était surpris, vendredi 9 janvier 2015, en voulant recueillir l'eau de son robinet. Au moment où il a ouvert le robinet, est tombé dans son récipient un ver d'eau douce, la sangsue, à son grand étonnement. En tout cas, l'eau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) donne des frissons. Il y a quelques semaines, vers 4h du matin, un autre client avait vu des grains de sable dans son récipient, après avoir ouvert son robinet. Doutant que cela vienne du robinet, il a vérifié deux, trois puis quatre fois. En renversant chaque fois l'eau déjà recueillie, il y avait toujours des grains de sable. Beaucoup d'abonnés de la S.n.d.e constatent effectivement que, parfois, l'eau sortant de leurs robinets n'est pas pure. Les ingénieurs de la S.n.d.e devraient eux-mêmes faire le constat et rassurer les abonnés.

Haro sur le directeur de l'Institut des jeunes sourds à Brazzaville!

La semaine dernière, les élèves de l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville sont montés au créneau. Ils ont organisé une manifestation dans leur établissement, contre leur directeur dont ils demandent le départ sans autre forme de procès. Ils lui reprochent, entre autres, la mauvaise gestion et la mise en location des locaux de leur établissement à des instituts privés. En tout cas, pour les élèves sourds-muets, il n'y a pas d'alternative au départ de leur directeur.

Un commissariat de police pour lutter contre le banditisme

A cause du banditisme dans leur quartier, les habitants de Djiri, l'un des derniers nés des arrondissements de la ville-capitale, réclamaient à cor et à cri l'installation d'un commissariat de police dans leur arrondissement. Ils ont été entendus, car la semaine dernière, le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué, a promis que cela sera une réalité. En même temps, il a annoncé la reprise de l'opération «Mbata ya bakolo», à partir du 20 janvier 2015. Cette fois-ci, l'opération touchera tous les étrangers en situation irrégulière sans distinction de nationalité. Par contre, à Makazou, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, il a été décidé, au terme de rencontres citoyennes, de la mise en place de cellules de sécurité devant travailler de connivence avec la police, en vue d'assurer la paix et la sécurité dans le quartier.

Importante fuite d'eau dans la rue Ahoussa à Brazzaville

Les automobilistes qui empruntent la rue Haoussa, située à Poto-Poto, le troisième arrondissement de la capitale congolaise, doivent ralentir, et les piétons, faire des sauts de kangourou, en raison d'une fuite d'eau provoquée, certainement, par le sectionnement d'un conduit. Une importante quantité d'eau s'y échappe et s'est répandue dans cette rue. Les habitants du quartier ont signalé ce fait à la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), mais elle n'a pas encore envoyé une équipe, pour aller réparer cette fuite. Alors que certains quartiers sont privés d'eau de la S.n.d.e, on assiste sans réagir au gâchis de la fuite d'eau dans la rue Haoussa.

Le président du conseil islamique du Congo a condamné les attentats contre Charlie Hebdo

Le président du conseil islamique du Congo, Abdoulaye Djibril Bopaka, a condamné le meurtre, la semaine dernière, des journalistes de Charlie Hebdo et des innocents pris en otage en France, par des fondamentalistes se réclamant de l'Islam. «Ils sont comme en train de mettre le couteau sous la gorge de l'Islam. Ce sont des criminels qui se cachent à tort derrière la religion musulmane. Nous n'avons pas une autre vision en dehors du Coran. Au Congo, ceux qui se feront prendre seront sévèrement punis», a-t-il déclaré.

Médecine traditionnelle

José Médar Patrick Ngouabi entend valoriser les ressources locales

Le contexte socio-économique de notre pays brise et corrige, progressivement, les habitudes des Congolais en matière de santé. Ainsi, le redresseur José Médar Patrick Ngouabi, s'est lancé dans la médecine traditionnelle, pour valoriser ce domaine de la santé trop souvent marginalisé. Il propose quelques produits à base de plantes. Ces produits se sont révélés efficaces, à en juger par les témoignages des patients qui ont trouvé satisfaction auprès de lui.

Entre autres maladies, le redresseur José Médar Patrick Ngouabi propose des produits contre l'asthénie sexuelle, les hémorroïdes, le mal d'estomac, l'obésité, l'épilepsie, les maladies respiratoires, la stérilité, l'asthme et les bronchites. La quarantaine annoncée, le redresseur José Médar Patrick, est content de voir se réaliser son rêve. «L'ambition de sauver les vies humaines m'habite, depuis longtemps. Aujourd'hui, je suis comblé. La santé a un

coût, mais la vie humaine n'a pas de prix. Mon objectif, ce ne sont pas les retombées financières, car même les plus démunis pourront avoir accès à mes services», confie-t-il. Selon lui, «la population a pris de plus en plus conscience qu'il faut valoriser nos propres ressources. La tendance est, actuellement, tournée vers la médecine traditionnelle. Notre combat pour la promotion de celle-ci commence à donner du fruit. Nous sommes reconfortés par la réaction favorable de



José Médar Patrick Ngouabi.

la population. Nous luttons pour maintenir le cap et les moyens à mettre en œuvre pour assurer sa pérennité», a-t-il indiqué. Le redresseur José

Médar Patrick Ngouabi est chef Barman à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville.

Pascal-Azad DOKO

TRIBUNE LIBRE

Le P.c.t est-il encore crédible pour traiter avec ses alliés et la classe politique?

La politique de l'autruche conduit toujours dans le mur. Changer ou pas la Constitution est un vrai problème. Ne pas le prendre comme tel est une erreur et peut être même une erreur fatale. Dans les tout prochains jours, la majorité présidentielle et l'opposition vont se retrouver, pour débattre des problèmes dont, certainement, celui de la Constitution. Il se trouve que sur ce problème, la majorité présidentielle le part divisée. Que s'est-il passé?

En fait, le P.c.t est victime de sa cupidité et de sa déloyauté envers ses alliés. Le principal parti de la majorité a toujours oublié qu'il a une relation politique avec ses alliés et qu'à chaque fois, il faut s'asseoir et faire le point sur les engagements pris, ce qui a été honoré, ce qui ne l'a pas été et ce qui est possible d'être corrigé. Le P.c.t n'a jamais voulu faire ce point et comme toujours, d'ailleurs, si l'on en croit les dirigeants des partis alliés. Certainement, pour éviter de se sentir débiteur. Même en son sein, il y a des cadres qui reconnaissent que leur parti ne respecte pas ses accords. Or, ce sont les accords conclus avec les alliés qui ont permis l'élection du président Denis Sassou-Nguesso à la magistrature suprême. C'est l'histoire d'une chasse en battue dans le village. Quand les gens se réunissent et s'entendent, pour aller chasser l'éléphant, chacun d'eux a un rôle précis à jouer dans la partie de chasse. Une fois l'éléphant tué, loin, dans la brousse, on dit: c'est notre éléphant et ils le tractent tous, parce qu'il est lourd. Voilà qu'arrivés au village, il y a un qui dit que c'est mon éléphant et il donne des bouts de parts aux autres. Il faut rappeler que dans la tradition congolaise, les parts étaient connues avant d'aller à la chasse en battue, pour chaque participant, même les chiens. A la majorité, on entend, souvent, dire que le P.c.t n'a jamais rien respecté et ce n'est pas la première fois. D'où les difficultés avec ses alliés, aujourd'hui. Il est donc incapable de faire le point. L'autre faiblesse du P.c.t est le non-respect des conclusions

des différents dialogues (Brazzaville, Ewo, Dolisie, puis Brazzaville). Pourtant, ces conclusions sont des avancées significatives dans l'amélioration du processus électoral. Tout dialogue débouche sur des solutions de compromis. C'est celui qui est au pouvoir qui doit donc les matérialiser. A ce stade, le P.c.t et son gouvernement n'en font pas, souvent, cas. De ce fait, le P.c.t se discrédite non seulement devant ses alliés, mais encore au sein de la classe politique nationale, pour non-respect des conclusions du dialogue. Sauf à faire un passage en force, avec les conséquences que l'on peut imaginer, il est impossible d'avancer avec un parti qui ne tient pas ses engagements. Dialoguer, c'est concéder: qu'est-ce que le P.c.t peut concéder et respecter? Voilà comment on s'interroge, aujourd'hui, au sein de la classe politique. Sur la question de la Constitution, qui est, en fait, une nouvelle vision (une nouvelle partie de chasse en battue), il y avait déjà une divergence, tout au début, sur l'approche. Certains partis, comme le R.c de Claude Alphonse N'Silou, avaient pensé qu'il fallait, d'abord, aller vers la base, mais surtout assainir le processus électoral et trouver une solution qui garantisse au chef de l'Etat une retraite paisible, car, disait-il, peu importe la question posée, dès lors que le processus électoral n'est pas vicié, le peuple peut toujours surprendre dans sa réponse. Car, l'important n'est pas la question posée (changement ou non de la Constitution), mais que les Congolais devaient être libres de choisir par les urnes. Il y a eu une levée de boucliers à cette façon de voir, surtout que les premières consultations de la base du Rassemblement citoyen étaient largement opposées au changement de la Constitution. Finalement, en difficulté, au dernier moment, le P.c.t, très critique sur cette approche au départ, a fini par l'adopter et en faire sienne. Il est reparti vers sa base et en deux ou trois semaines, a sorti une déclaration qu'il est pour le changement de la Constitution. Les réactions ne se sont pas

fait attendre. Le M.c.d.i, par son secrétaire général, Guy-Brice Parfait Kolélas, a déclaré qu'il est opposé au changement de Constitution et tous les grands partis de la majorité présidentielle, pour avoir été floués aux différentes scrutins, demandent qu'on assainisse le processus électoral. A la dernière réunion de la majorité présidentielle, beaucoup de partis ont estimé qu'il est urgent d'avoir une séance de travail entre les présidents du collège de la majorité présidentielle et le chef de la majorité présidentielle, lui-même, c'est-à-dire, le président de la République. En effet, l'actuelle direction du P.c.t a perdu toute confiance devant les alliés et il n'est plus possible pour elle de négocier avec eux, l'avenir qu'on veut avoir. Elle aurait été plus sage, comme le lui conseillaient ses principaux alliés, comme le R.d.p.s, le R.c, le M.a.r, etc, de trouver, d'abord, au sein de la majorité, un compromis sur une solution alternative. Forte d'un consensus en son sein, la majorité prési-

dentielle serait alors allée parler avec l'opposition, en défendant une position commune. Cette sagesse a manqué. D'où les difficultés d'aujourd'hui. Ce dossier a connu beaucoup d'évolutions qui ont des incidences certaines sur les positions des gens. Les partis ont demandé à leurs bases de continuer de réfléchir et ils se sont donné le temps de déterminer, publiquement, leurs positions. Le P.c.t aurait tort de penser que la présence des partis de la majorité à la rencontre avec l'opposition vaut validation de sa position. Ces partis participent à la rencontre, parce qu'ils croient à la vertu du dialogue. La question du changement ou non de la Constitution divise tous les partis politiques, dans le pays, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Il faut rappeler qu'il y a quelques années, c'était l'actuelle opposition dite radicale, avec le M.c.d.i, qui demandait qu'on change la Constitution actuelle. Aujourd'hui, ils y sont farouchement opposés. Ce dernier petit rappel peut aider les uns et les autres à mettre un peu d'eau dans leur vin, pour que l'essentiel soit préservé dans notre pays: la paix.

Jean Joseph MOUKOURI
Observateur

BURO STOCK
PRESSE DE FRANCE PAPETERIE - BUREAUTIQUE
LIBRAIRIE DE LA COUPOLE
avec nos compléments
Point de vente du journal
La Semaine Africaine
librairie@burostock.net
06 666 85 85 - 06 932 33 40
Avenue de l'Indépendance - B.P. 430 Brazzaville
République du Congo
Rand point de la Coupole - Face Ambassade RDC

imprimerie Saint-Paul s.a.
Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
Elle est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* Impression de toutes cartes confondues,
* Impression des calendriers,
* Conception des logos,
* Impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités, ...
* Reliure pour tous types de documents.
Pour de plus amples renseignements : Appelez au 06 672 45 27
Direction commerciale : 05 560 39 11 / 06 666 43 09 / 01 087 15 33 / 06 671 85 67
80 Ans
D'EXPERIENCE, DE SAVOIR-FAIRE A VOUS PLAIRE

Congo - Banque mondiale

Makhtar Diop a une vision assez claire de l'appui à apporter cette année au gouvernement

Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, a effectué une visite de travail au Congo. Pendant son séjour, il s'est entretenu, jeudi 8 janvier 2015, dans la salle de conférence du Ministère de l'aménagement du territoire, à Brazzaville, avec deux membres du gouvernement, notamment Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, et Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration. L'entretien s'est déroulé en présence d'Amadou Moustapha Ndiaye, le nouveau directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, et de Mme Sylvie Dossou, représentante de la Banque mondiale. On a noté, également, la présence des cadres des deux ministères.

Au nom du gouvernement, le ministre Jean-Jacques Bouya a présenté la vision des autorités congolaises sur le développement du pays. Il a fait une évaluation des différents projets en cours de réalisation et ceux qui sont en vue. Concernant l'année 2015, le Congo ne lancera pas de nouveaux projets, au regard de la conjoncture actuelle, a-t-il fait savoir. Le pays consacrera beaucoup plus ses efforts à achever, de manière effective, l'ensemble des chantiers en cours de réalisation sur le territoire national, en priorité l'achèvement des travaux des infrastructures sportives, qui vont abriter les Jeux africains. Parmi les projets, le ministre de l'aménagement du territoire a aussi énuméré la construction des hôpitaux généraux dans les douze départements du Congo, en vue d'améliorer la qualité des services de santé au profit des populations. Le

gouvernement tient, également, au lancement du projet de construction de la route d'intégration sous-régionale, notamment le tronçon Dolisie-Gabon, ainsi que la mise en œuvre effective du projet d'installation de la fibre optique sur tout le territoire national. Pour sa part, Makhtar Diop a affirmé que sa visite de travail «est une étape qui a permis à la Banque mondiale d'évaluer les besoins, afin de préparer un financement à la taille des besoins exprimés». L'échange lui a permis d'avoir «une vision assez claire» de ce que le gouvernement prévoit de faire cette année. «Celle-ci vise la construction et la maintenance des infrastructures déjà acquises, en vue de baisser le poids financier que le Congo subit et maintenir la croissance. Le Congo est un pays essentiel dans le programme de la Banque mondiale, particulièrement en ce qui concerne les pays à revenus intermédiaires. Dans la



Photo de famille: la délégation de la Banque mondiale et les membres du gouvernement après leur entretien.

sous-région, il est un pays de poids économique important», a-t-il dit. Signalons que l'entretien entre les deux parties s'est focalisé autour des programmes que la Banque mondiale met en œuvre actuellement au Congo. Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique est venu également s'enquérir de l'évolution de certains indicateurs économiques du pays, en prenant en compte les nouvelles données de l'économie mondiale, qui entraînent une baisse du prix du baril de pétrole, dont le pays tire le maximum de ses revenus. Cela exige des autorités congolaises une réorganisation de certaines priorités. Makhtar Diop a promis que la Banque mondiale

entend apporter un appui, surtout dans la diversification de l'économie, pour maintenir la croissance économique du pays. Il a saisi cette occasion pour présenter au gouvernement le nouveau directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, Amadou Moustapha Diop, qui a pour siège Kinshasa, en RDC. Il a, également, annoncé le départ prochain de la représentante de la Banque mondiale, Mme Sylvie Dossou, qui est arrivée au terme de son mandat, après quatre ans de service. Elle est affectée au Gabon et va quitter Brazzaville dans deux mois, pour Libreville.

Philippe BANZ

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat

Le cadre juridique pour la mise en œuvre de la M.e.c a été défini

Après plusieurs études réalisées sur le terrain et des séances de travail organisées à Brazzaville, avec les acteurs tant publics que privés, les représentants de la Chambre de commerce, le Forum des jeunes entreprises du Congo, les partenaires au développement, ainsi que les cadres du Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, le cabinet d'études Deloitte, chargé de mener l'expertise et de réaliser l'étude de faisabilité, vient de mettre en place la feuille de route qui définit le cadre juridique de la M.e.c (Maison de l'entreprise du Congo). Désormais, plus question de doute, le projet de création de la Maison de l'entreprise du Congo est imminent. Vendredi 9 janvier 2015, les membres du comité de pilotage de la M.e.c se sont retrouvés à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, sous la direction de leur présidente, Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, pour examiner et adopter cette feuille de route.

C'est à l'initiative de la ministre Yvonne Adélaïde Mougany que la B.a.d (Banque africaine de développement) avait engagé le cabinet d'études Deloitte, pour faire l'expertise, réaliser l'étude de faisabilité et définir la feuille de route permettant à la M.e.c d'être opérationnelle. Cofinancé par le gouvernement et la B.a.d, le projet de création de la M.e.c, dont la pose de la première pierre pour la construction de son bâtiment aura lieu avant la fin de ce mois, est un établissement public doté d'une autonomie financière et de gestion. Pour Mme Yvonne Adélaïde Mougany, la M.e.c devra répondre aux besoins et aux attentes exprimés par ses futurs usagers et aussi accueillir toutes les initiatives existantes, pour l'amélioration du climat des affaires au Congo, en vue de créer les conditions d'accès facile à la création d'entreprise. «C'est en octobre 2011 que

le gouvernement a lancé, avec le soutien des bailleurs de fonds, le Pacadec (Projet d'appui au climat des affaires et à la diversification de l'économie congolaise). Ce projet, qui se décline en plusieurs composantes et qui prendra fin en 2016, a pour objectif principal, la promotion du secteur privé hors-pétrole; l'amélioration de l'environnement des affaires au Congo (facilitation à la création d'entreprise, d'accès au foncier et au financement); le développement de chaînes de valeurs au sein des secteurs prioritaires; l'appui aux petites, moyennes entreprises/petites, moyennes industries créatrices d'emplois et susceptibles d'appuyer le développement durable de ces chaînes de valeurs. C'est pour dire que la création de la Maison de l'entreprise du Congo est l'une des initiatives phares du Pacadec. 2015, déclarée par le gouvernement, année de l'entrepreneuriat privé au Congo, les acteurs du secteur pu-



Mme Yvonne Adélaïde Mougany (au milieu)



Les membres du comité de pilotage de la M.e.c.

blic et privé ainsi que les partenaires techniques et financiers doivent fédérer leurs expertises et ressources, afin que la Maison de l'entreprise du Congo réponde le mieux possible aux attentes du monde de l'entreprise au Congo», a souligné Mme Mougany.

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat a félicité l'équipe du cabinet d'études Deloitte, pour la qualité du travail réalisé pour l'opérationnalisation de la M.e.c.

Pascal BIOZI KIMINOU

Mossendjo (département du Niari)

De plus en plus, les jeunes se lancent dans l'élevage, pour gagner leur vie

Une maison en matériaux durables au quartier numéro 10, dans l'arrondissement 2, communément appelé Mossendjo-gare; une maison en planches, à Pointe-Noire; une moto Jakarta... Si le bonheur absolu est un mythe, pour les humains, Christophe Ypien Boukongou, la quarantaine, a, désormais, un patrimoine qu'il pourra léguer à sa progéniture et son épouse. Des biens qu'il a acquis, grâce à l'élevage. «Si je n'élevais pas ces bêtes, j'en suis persuadé, je ne réaliserais pas ces petits projets», estime-t-il. On l'a rencontré, au moment où il était en train de nourrir la trentaine de porcs, truies et porcins qu'il élève. À Mossendjo, contrairement au passé, de plus en plus de jeunes se lancent dans l'élevage. Tant ils tirent leur épingle du jeu de ce métier.

Christophe Boukongou n'est pas seul à pratiquer l'élevage à Mossendjo. Les chiffres issus du recensement de décembre 2013 font état de 69 éleveurs présents dans cette localité. Soit un cheptel de 281 ovins, 454 caprins et 70 porcs qui nourrissent, aujourd'hui, les quelque dix-huit mille habitants de Mossendjo. Des chiffres largement supérieurs à ceux du passé, estime une source officielle. Par le passé, la plupart des habitants de Mossendjo ne s'intéressaient presque pas à l'élevage qui n'était pratiqué que par des commerçants ouest-africains. Bien qu'ayant appris



Christophe Ypien Boukongou.



Christophe Boukongou nourrissant ses animaux.

l'élevage de moutons auprès de son oncle, feu Joseph Niama, Christophe Boukongou, à l'instar d'autres jeunes, avait, plutôt, jeté son dévolu sur l'agriculture. «Mais, l'agriculture ne me procurait pas assez de bénéfices», se souvient-il. Au début des années 90, il se lance alors dans l'élevage de moutons et de cabris. Il y a deux ans, il a étendu son activité pastorale à l'élevage de porcs.

Aujourd'hui, des observateurs indiquent qu'il y a actuellement une réelle prise de conscience des avantages de l'élevage. «Le chômage dû au manque d'emplois, la pauvreté et bien d'autres facteurs pourraient expliquer cette ruée des Mossendjois sur l'élevage», explique un enseignant d'histoire. Ce que confirment les intéressés. «J'ai commencé à découvrir les bienfaits de l'élevage, pendant les guerres que le pays a connues, entre 1997 et 2000. À cette époque, Mossendjo était coupé du reste du pays. La seule ouverture était le Gabon où nous allions vendre des moutons aux Ouest-Africains qui venaient s'approvisionner en animaux domestiques, à la frontière de Mbinda. À la fin de la guerre, nous avons continué et ça marche quand même bien», se félicite Alain, éleveur de moutons.

L'insertion professionnelle n'est pas la seule motivation. Des opérateurs économiques, comme Ali Sékou, commerçant ouest-africain, et son homologue congolais, Raph, pratiquent l'élevage de moutons, dans le dessein de diversifier leurs sources de revenus.

Mais, en dépit de cette prise de conscience, tout ne semble pas rose. Le manque de boutiques d'aliments de bétail, par exemple, pose de sérieux problèmes aux éleveurs. Si les savanes herbeuses qui entourent Mossendjo aident à paître les moutons ou les cabris, le problème se pose avec acuité pour l'alimentation des porcs, bien que ceux-ci soient omnivores. Les éleveurs sont obligés de faire preuve d'imagination pour nourrir leurs porcs. Le cas de Christophe Boukongou, qui donne des têtes de harengs fumés à ses porcs. «C'est un aliment qui, en réalité, n'est pas approprié. Mais, je suis obligé de faire avec», reconnaît-il, en déplorant l'absence d'un spécialiste de la santé animale. Ce qui expose les éleveurs et les consommateurs à de nombreuses maladies. D'où la nécessité de créer des boutiques d'aliments de bétail et d'affecter un agent vétérinaire à Mossendjo.

John NDINGA-NGOMA



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

N°SC01/14/IDA 5302 - GC

Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement avec l'IDA pour le financement des activités éligibles du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et voudrait utiliser une partie des ressources de ce crédit pour financer le contrat de services d'expertise d'un Cabinet pour la réalisation des audits externes financiers et comptables réguliers.

L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Il devrait bénéficier directement à 15.000 jeunes avec une répartition égale entre les hommes et les femmes.

L'exercice comptable du projet commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Les comptes du PDCE sont tenus en francs CFA suivant un plan conforme aux principes comptables généralement admis, mis en place par l'Unité de coordination du PDCE.

OBJECTIFS DE LA MISSION:

L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion pro-

fessionnelle et indépendante sur la situation financière consolidée du projet et sur les fonds reçus; ainsi que l'éligibilité des dépenses effectuées tant avec les fonds du crédit que ceux de la contre partie congolaise.

La mission de l'auditeur couvrira trois exercices sur les périodes suivantes:

- L'année 2013 - 2014 (exercice 1);
- L'année 2015 (exercice 2);
- Renouvelable pour l'exercice 2016 (exercice 3)

Qualité de l'auditeur:

Le consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Durée de l'étude:

La durée du contrat est de trois (3) ans, soit trois (3) gestions à couvrir: 2013 - 2014, 2015 et renouvelable pour 2016 sur la base des performances.

L'Unité de Gestion du Projet/PDCE invite par conséquent, les cabinets intéressés à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent

fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé, etc.

Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications requises sera établie. La sélection du cabinet se fera par la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et coût (SFQC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 14 janvier 2015, à 14 heures, sous pli fermé, à l'adresse suivante, avec mention «Avis de manifestation N° N°SC01/14/IDA 5302 - GC en vue de recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du PDCE»

Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située: 117, rue SOWETO - quartier ex télévision
Tél: (00242) 06 667 22 29
Email: congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur

Michel MOUANGA



Chevron Overseas (Congo) Limited
Succursale
Immeuble Chevron
Avenue de Mangoungou
B.P. 1295 - Pointe-Noire
République du Congo

RCCM n°: CG/PNR/09 B 903

Tél: 242 22 294 51 10 / 11
Fax: 242 22 294 15 02

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Spécialiste en Ressources Humaines (Pointe-Noire)

Responsabilités Principales:

· Agir en qualité de Spécialiste en Ressources Humaines en s'assurant que la mise en application des stratégies internes en matière de ressources humaines soit adaptées aux besoins de l'entreprise.

· Piloter, développer, et coordonner la gestion de la gamme de programmes en matière de ressources humaines incluant: le développement organisationnel, le recrutement, la gestion annuelle du processus d'évaluation des performances, et les relations avec les employés.

· Participer à la mise en œuvre de différents projets et initiatives dans le domaine des ressources humaines telles que requises par le Bureau Régional de Chevron, SASBU (-Unité d'Affaires Stratégiques de l'Afrique Australe).

· Servir de point focal dans les relations internes afin de promouvoir la communication et le climat de confiance à tous les niveaux organisationnels.

Critères de Sélection:

· Excellente aptitude pour la communication et les relations interpersonnelles

· Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).

· Avoir, au minimum un diplôme (BAC+3) en Ressources Humaines, en Administration des Affaires ou tout autre domaine connexe.

· Avoir un minimum de trois (03) ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines.

· Avoir des aptitudes à travailler efficacement au sein d'un environnement multidisciplinaire et multiculturel de façon autonome et proactive.

· Avoir une bonne connaissance ainsi que la maîtrise du Code du Travail Congolais et de la Convention Collective des Entreprises de Recherches et des Hydrocarbures de la République du Congo.

· Connaissances démontrées de l'ensemble des fonctions liées à la gestion des ressources humaines, y compris le perfectionnement du talent, la gestion du rendement, la rémunération, la stra-

tégie de recrutement, et l'élaboration de réglementations internes.

· Avoir la maîtrise des programmes informatiques des logiciels tels que MS Office (Microsoft Word, Excel et PowerPoint).

Composition du dossier de candidature:

- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/Anglais) avec photo scannée

- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé

- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited.

Dossier de candidature à envoyer: Avant le 26 Janvier 2015

- Pointe-Noire: Chevron Overseas Congo Limited
- Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centreville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo)

- Tél: (242) 06 663 63 00 - 06 667 97 97 - 06 667 98 98

- Brazzaville: Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tél: (242) 06 663 63 91/06 663 63 59

A l'Attention De: Département des Ressources Humaines ou par E-mail à l'adresse suivante: HRCGRR@chevron.com

C.p.r (Convention des partis républicains)

Pour un dialogue politique national sur la Constitution et les élections

Les dirigeants du collectif de la C.p.r (Convention des partis républicains), une plateforme située à l'opposition, ont donné une conférence de presse, jeudi 8 janvier 2015, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, sur «la vie politique nationale». Autour du coordinateur de cette plateforme, Nicéphore Fylla Saint-Eudes, président du P.r.l (Parti républicain des libéraux), il y avait Chris Walembaud, secrétaire général du C.n.r (Conseil national des républicains, -le parti dirigé par Frédéric Bintsangou, plus connu par son nom de pasteur Ntumi-), Bonaventure Boudzika, président du C.d.r (Congrès pour la démocratie et la république). Au cours de cette conférence de presse, la C.p.r s'est prononcée en faveur de la tenue d'un dialogue politique national, pour aborder trois questions essentielles, notamment la question des réformes institutionnelles, la gouvernance électorale et la gouvernance politique chargée de mettre en œuvre les conclusions consensuelles de ce dialogue.

C'est Julien Eloge Libota, secrétaire adjoint du C.n.r, qui a présenté le mot liminaire comportant les réactions de la C.p.r au message de vœu du président de la République. Il a, tout d'abord, rappelé que 2014 aura été, pour la C.p.r, «une année de désillusion, du fait des engagements non tenus par le gouvernement». Après avoir présenté les vœux aux journalistes, aux militants et sympathisants, il a laissé entendre que 2015 sera l'année où nous clamerons à nouveau: «Oui, l'espoir est permis!». Analysant le message de vœux du président de la République, il a indiqué que ce dernier a fixé l'opinion sur le calendrier électoral qui, «pour notre compréhension, ne compromet nullement les institutions et ne menace, en aucun cas, la loi fondamentale en cours, lorsqu'il dit: «l'élection présidentielle, ce sera en 2016 et les législatives, en 2017».

Par ailleurs, le chef de l'Etat a fait observer qu'il se tient dans le pays, une espèce de questionnement des politiques sur le devenir du Congo d'ici à 2016. La C.p.r regrette, cependant, qu'à ce niveau, le chef de l'Etat n'ait défini ni la nature du dialogue, ni son contenu. «On peut, cependant, entrevoir une dédramatisation du débat sur la Constitution qui est un engagement collectif et ne peut se concevoir comme la confrontation d'un camp contre un autre. Il s'agit, comme le souligne, à juste titre, le professeur Grégoire Lefouoba, «d'une question méthodologique d'intérêt général, non partisane et, pour utiliser un terme en vogue, une question qui se traite de manière consensuelle». La C.p.r regrette, par ailleurs, les différents dialogues politiques n'aient pas été suivis de mesures concrètes, pour traduire dans les faits, toutes les conclusions arrêtées. «Depuis 2009, à Brazzaville, 2011, à Ewo, et 2013, à Dolisie, la classe politique congolaise et la société civile ont résolu de précéder les scrupule des conclusions y découlant soient exécutoires et opposables à tous. De même, les différents accords politiques conclus de «bonne foi» avec le Parti congolais du travail, à l'instar de celui dit «de l'hôtel Mikael's», en date du 26 mars 2014, n'ont pas été actés dans la loi électorale de 2014. Il se dégage, désormais, de manière triste, que la méfiance caractérise et/ou écume le jeu politique congolais».



Bonaventure Boudzika, Fylla Saint-Eudes et Chris Walembaud.



Une vue des participants



Nicéphore Fylla Saint-Eudes, coordinateur de cette plateforme.

lais; l'absence de confiance est presque totale». Face à la méfiance, la C.p.r propose la tenue d'un dialogue national: «Aujourd'hui, la Convention des partis républicains se prononce positivement pour un dialogue politique national rassemblant les acteurs politiques majeurs, la société civile savante et religieuse, et les autres forces sociales...». A ce dialogue politique, la plateforme propose trois questions essentielles à aborder: les réformes institutionnelles (Pourquoi toucher la Constitution de 2002, quelle pertinence une telle démarche peut-elle justifier et quelle serait son opportunité?...); la gouvernance électorale (faire l'évaluation des acquis politiques consensuels issus des différentes concertations...) et la gouvernance politique (les instances qui mettront en

œuvre, d'une façon optimale, les conclusions consensuelles du dialogue politique national). Après la présentation du document contenant le mot liminaire qui aborde beaucoup d'autres points comme «la réactivation des miliciens», les trois dirigeants de la C.p.r ont répondu aux questions des journalistes. C'est ainsi que concernant «la réactivation des miliciens», Nicéphore Fylla Saint-Eudes a dit: «Nous sommes responsables, nous pensons avoir dit, mais trop sur cette question, parce que nous voulions attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur la réactivation de ces catégories de nos compatriotes qui ont utilisé les armes. Et nous disons que l'instrumentalisation de cette catégorie de nos compatriotes peut porter atteinte à la paix et la sécurité nationale. Et c'est pour ça que nous disons que nous avons des rôles et qu'il n'est pas souhaitable d'instrumentaliser nos compatriotes à quelques procédés que ce soit». S'agissant de la démarche politique de la convention, ils ont rappelé que leur démarche a toujours été une démarche consensuelle, qu'ils partagent toujours avec les autres, pour préserver le pays des dérapages inutiles.

A la question de savoir sous quelle autorité le dialogue doit-il être placé? Ils ont répondu que c'est sous l'autorité du président de la République, qui est garant des institutions: «Cette fois-ci, nous voulons l'implication du président de la République». Signalons que dans l'assistance, il y a avait des leaders politiques comme Jean-Michel Bokamba-Yangouma, Girel Elvis Okombi Tsallisan, les députés indépendants Annicet Gomas, Joseph Tsalabiendze et José-Cyr Ebina.

Pascal-Azad DOKO

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.

Tél: (00242)05.775.69.43/06.668.58.14, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

ABILOG S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 129, rue de Reims, Centre-ville/Brazzaville
RCCM: CG/BZV/14 B 5211/REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 13 mai 2014 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 juin 2014 sous le folio 102/10 numéro 1525, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ABILOG»;
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associé Unique: Monsieur OCKANA ACKIANA Tanguy Vernan;
Capital social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 129, rue de Reims, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* Le transport;
* La logistique;
* La construction;
* Les travaux publics;
* L'import-export;
* Le commerce général.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 13 mai 2014, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 juin 2014, sous folio 102/11 numéro 1526, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statutaire: Monsieur OCKANA ACKIANA Tanguy Vernan, de nationalité congolaise;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 juillet 2014, sous le numéro 14 DA 719;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 11 juillet 2014, sous le numéro CG/BZV/14 B 5211.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
COMITE CENTRAL
BUREAU POLITIQUE
SECRETARIAT PERMANENT
DEPARTEMENT DE LA COMMUNICATION



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

Le Secrétaire à la Communication, porte-parole du Parti Congolais du Travail informe:

- Les membres du Comité Central du PCT présents à Brazzaville;
- Les membres du Comité des membres d'honneur présents à Brazzaville;
- Les membres du Conseil Fédéral et des Secrétariats des Comités du PCT de Brazzaville;
- Les membres du Conseil Central de l'Organisation des Femmes du Congo présents à Brazzaville;
- Les membres du Comité Central de la Force Montante Congolaise présents à Brazzaville;
- Les élus;
- Les cadres, militants et sympathisants du PCT à Brazzaville, que la cérémonie d'échange des vœux de nouvel an avec le Secrétaire Général se tiendra ce mercredi 14 janvier 2015, à 10 heures précises, au siège communal du PCT, à Mpila.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville, le 09 janvier 2015

Le Secrétaire à la Communication,
Serge Michel ODZOCKI

Paroisse Saint-Pierre Claver de Baongo (archidiocèse de Brazzaville)

Le Mouvement Shalom de Brazzaville a soufflé ses cinq bougies

19 décembre 2009-19 décembre 2014, il y a cinq ans, le Mouvement Shalom s'est implanté dans l'archidiocèse de Brazzaville. Cet anniversaire a été commémoré par une messe d'action de grâces, dimanche 21 décembre 2014, en l'église Saint-Pierre Claver de Baongo. Présidée par le père Cloud Saturnin Bitemo, supérieur locale de la compagnie des jésuites au Congo, la célébration eucharistique a été concélébrée par l'abbé Castel Badiabo Nzaba, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission d'études en Italie et fondateur du Mouvement Shalom dans l'archidiocèse de Brazzaville. L'animation liturgique de la messe a été assurée par la chorale Tanga-ni-Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo.



De g. à d.: père Cloud Saturnin Bitemo et l'abbé Castel Badiabo Nzaba.

à l'honneur, en mettant l'accent sur les réalisations effectuées dans l'archidiocèse de Brazzaville, notamment l'encadrement de l'enfance et de la jeunesse, le projet d'adduction d'eau au

presbytère de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, etc. «*Tout est bien qui finit bien*», après la messe, un repas a été offert aux invités au cours duquel le nouveau bureau de la C.e.p.e.j (Commission épiscopale de l'enfance et de la jeunesse) a été présenté.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Le Mouvement Shalom est actuellement présent dans plusieurs pays à travers le monde. D'origine italienne et fondée en 1974 par Mgr Andrea Cristiani, ce mouvement, qui exerce une pastorale de proximité à l'endroit de l'enfance et de la jeunesse, n'a pas de frontières. Il regorge en son sein des membres issus d'autres confessions religieuses comme les musulmans. C'est ainsi que la scolarité de plus 54 enfants issus des familles et parents démunis est prise en charge par ce Mouvement.

d'aller de l'avant, en produisant des fruits qui vont demeurer, ceci pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes. Vers la fin de la messe, l'abbé Castel Badiabo Nzaba, en sa qualité de père fondateur dudit



Les membres du mouvement Shalom participant à la messe.

Dans son homélie, le père Cloud Saturnin Bitemo a encouragé le peuple de Dieu à mieux se préparer, afin d'accueillir celui qui vient dans la paix, la sérénité et la joie. Abordant l'évènement du jour, le prédicateur a souhaité un joyeux anniversaire aux membres du Mouvement Shalom, qui s'impliquent remarquablement aux côtés des enfants et des jeunes. Il leur a demandé

mouvement dans l'archidiocèse de Brazzaville, a présenté la carte de visite du mouvement

ville, notamment l'encadrement de l'enfance et de la jeunesse, le projet d'adduction d'eau au

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2^{ème} étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE

«LIMA CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social à NKOUO
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 16 décembre 2014 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 16 décembre 2014, sous folio 225/15 N°2125, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La société a pour dénomination: «LIMA CONGO»;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Le capital social est de 10.000.000 F. CFA, divisé en 1000 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;
Siège social: Le siège social est fixé à NKOUO, dans le District d'IGNIE, Département du Pool;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- L'élevage de la volaille;
- L'élevage des bovins, ovins et porcs;
- L'abattage et la vente des animaux de boucherie;
- La vente des denrées animales ou d'origine animale;
- L'industrie et le commerce de la viande de porc;
- L'agriculture.

La société peut, en outre, accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Madame BOUKORO NKOMBO née NDINGA OBA Mwabé est nommée aux fonctions de gérante;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 décembre 2014, enregistré sous le numéro 14 DA 1326;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/14 B 5577.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les Familles NZITA ISIDORE et KIHINDOU, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de Monsieur NZITA Patrice,



survenu le vendredi 9 janvier 2015 au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville). La veillée mortuaire se tient au n° 85 rue Ngambimi (quartier La Base, vers le marché l'ombre). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les «Amis d'Olou» annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de Roland OLAOGOUN «Olou», survenu, le 9 janvier 2015, au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), des suites d'une courte maladie.



La veillée mortuaire se tient au n°24 de la rue Baongo, à Poto-Poto.

L'inhumation aura lieu samedi 17 janvier 2015, au cimetière du Centre-Ville.

IN MEMORIAM

(15 Janvier 2007
15 Janvier 2015)

Voici 8 ans, déjà, jour pour jour, qu'il a plu à l'Eternel de rappeler à Lui notre regretté cher époux et père, Abel ELENGA.

A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.



IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2015, cela fait six ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Doudou Servais MOUALA.

A l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vie éternelle.

A tous ceux qui l'ont connu, nous vous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



La Finance solidaire

Etablissement de microfinance de 1ère catégorie

La Finance solidaire

Notre métier

Appui financier aux initiatives économiques par

- La gestion de l'épargne
- L'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les transferts de fonds nationaux et internationaux (Western Union et MoneyTrans)

Contacts

- Siège social Brazzaville :**
- Villa 438, quartier Milice Makélékélé - BP : 13700
Tél. : 06 621 88 42 / 04 457 69 88 ; Email : cappeditvri@yahoo.fr ; site web : www.capped-cg.org
- Pointe-Noire :**
- Agence Tité-tié : 380, avenue de l'Indépendance ; Tél. : 06 656 06 95 / 04 430 98 29 ; Email : capped_pn@yahoo.fr
 - Agence Jean Mboro du grand marché : 09, rue Raymond Paillet ; Tél. : 06 650 70 78 / 04 487 73 39 ; Email : capped_grandmarche@yahoo.fr
- Douala :**
- 1^{er} étage, grand marché, Tél. : 06 658 58 53 / 04 488 94 69 ; cappeddot@yahoo.fr
- Doussou :**
- 28, rue Modombo, quartier Poto-Poto ; Tél. : 06 632 92 17 ; Email : cappedoussou@yahoo.fr

Partenaires



Paroisse Notre-Dame de l'Assomption (archidiocèse de Brazzaville)

«Mgr Michel Thiriez restera une figure de missionnaire exemplaire»

A l'occasion du vingtième anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Michel Thiriez, une messe d'action de grâces a été célébrée en l'église Notre-Dame de l'Assomption, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et concélébrée par Mgr Louis Portella-Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et de nombreux prêtres, dimanche 4 janvier 2015, en la fête de l'Épiphanie (Manifestation de Dieu à tous les hommes). La célébration eucharistique a été rehaussée de la présence de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat, de quelques membres du gouvernement, entres autres, Mme Emilienne Raoul, ministre de l'action humanitaire et de la solidarité qui a publié un témoignage sur Mgr Michel Thiriez, de Charles-Richard Mondjo, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, de Jean-Pierre Vidon, ambassadeur de France au Congo, du général Guy-Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), des représentants des autorités politiques et militaires, des aumôniers militaires, des religieux et religieuses de diverses congrégations.

Une dizaine de prêtres étaient autour des deux évêques, parmi lesquels les abbés Léonard Milongo, curé de ladite paroisse et vicaire général de Brazzaville, Staf-fen Yhanil Nkodia, vicaire paroissial, Mgr Michel Kouaya-Kombo, prélat de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, coopérateur résident et doyen du clergé congolais, Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, Stein Bilou, secrétaire adjoint de l'archevêché de Brazzaville, Jean Bantsimba-Malonga, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission pastorale en France, autrefois vicaire puis curé de la paroisse ayant succédé à Mgr Michel Thiriez. Les chrétiens vêtus du pagne à l'effigie de Mgr Michel Thiriez, étaient nombreux dans l'église Notre-Dame de l'Assomption. Beaucoup d'entre eux ont suivi la messe, animée par la chorale Mgr Michel Thiriez, sur des écrans placés dans la cour paroissiale.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a retracé le cursus historique de Mgr Michel Thiriez marqué par son zèle pastoral dont la fécondité avait accompagné spirituellement les militaires et le scoutisme au Congo et en A.e.f (Afrique équatoriale française) ainsi que les foyers chrétiens. A côté de cela, l'archevêque a rappelé l'engagement spirituel de Mgr Thiriez



Le buste de Mgr Michel Thiriez.

auprès des prisonniers militaires et ceux de la maison d'arrêt, où il montait un atelier de céramique. Pour le clergé de Brazzaville, Mgr Michel Thiriez a été et restera cette figure de missionnaire exemplaire que les prêtres doivent admirer et imiter. «Prêtre diocésain de Lille et non religieux, il a décidé de venir en mission comme fidei donum, en Afrique, notamment au Congo. Il est le fils d'un grand industriel de Lille, Mgr Michel Thiriez avait été lui-même admis à l'école des hautes études industrielles où il sort ingénieur probablement, en vue de travailler dans les firmes familiales. Mais il décide d'entrer au



Mgr Anatole Milandou dévoilant le buste de Mgr Thiriez.

grand séminaire de Lille, appartenant à un rang social spécial, il décide de venir en Afrique, vivant modestement, humblement et pauvrement avec ce qu'il a hérité de son père, il a fait beaucoup de social, il a investi dans la construction de

Michel est née du mouvement Scouts et guides du Congo. Elle garde de lui le souvenir d'un homme vertueux, un aumônier qui se nourrissait constamment du sens profond de l'Évangile. L'abbé Jean Bantsimba-Malon-



Au premier rang, Mmes Antoinette Sassou Nguesso, Emilienne Raoul et M. Jean Pierre Vidon.

l'église, l'école et le presbytère. C'est donc un devoir de reconnaissance, de fierté et de joie, pour nous, prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, chrétien de l'archidiocèse de Brazzaville, de rappeler la mémoire de ce digne fils de la France et de ce prêtre de l'Église catholique dont l'apport spirituel et multiforme auprès des Congolais dépassait le seul cadre de l'Église catholique», a rappelé l'archevêque de Brazzaville. Peu avant la fin de la messe, des témoignages ont été faits sur Mgr Michel Thiriez décédé le 4 janvier 1995, à Brazzaville. Pour Emilienne Raoul, la simple évocation du nom de Mgr

ga a, quant à lui, évoqué la mémoire de Mgr Michel Thiriez, comme «un serviteur bon et fidèle, très tendre». Il a tenté de vivre avec la grâce de Dieu, le Christ dans sa pauvreté. Né le 20 décembre 1919 à Lille, de Julien Thiriez et de Geneviève Plichon, Mgr Michel Thiriez est venu au Congo en 1959 pour trois ans, mais il y est resté 36 ans. A la fin de la messe, Mgr Anatole Milandou a dévoilé et béni le buste de Mgr Michel Thiriez placé à côté de la sacristie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

8 janvier 1991-8 janvier 2015: il y a 24 ans, Mgr Félix Prosper Békiabéka

Félix-Prosper Békiabéka avait choisi le sacerdoce comme axe principal de sa vie. «Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech», dit le Psaume 110. Mais, pour l'exercice de son ministère, Félix-Prosper Békiabéka, ordonné en octobre 1954, avait décliné l'offre de ses supérieurs de rejoindre le nouveau diocèse de Fort-Roussset, marquant ainsi ses distances d'avec l'option d'une gestion ethnorégionale du personnel apostolique de la chrétienté congolaise: natif de Buégni, devenu enfant de Poto-Poto, il entendait travailler à Kibouendé, Voka, Kinkala, Linzolo, auprès de ses frères du Pool. Nommé directeur diocésain de l'enseignement catholique en 1963, Félix-Prosper Békiabéka mit au centre de la vocation éducative de l'Église catholique, la formation et l'éducation de la jeune fille, notamment avec le collège Mère Marie Javouhey, le Centre de formation des institutrices de Linzolo et le collège professionnel Saint-Jean Bosco.

Félix-Prosper Békiabéka fut aussi un homme de la cité. Il investit son audience et ses nombreuses amitiés dans la résolution des conflits entre les hommes d'Église et les hommes politiques, pendant les années d'effervescence de la révolution congolaise (1963), notamment avec les affaires Père André Lemaire, Père Jean Legal, Abbé Émile Biayenda, Abbé Louis Badila, l'affaire Fulgence Biyaoula. Il prit le risque de cacher son ami Marcel Ibalico, avant de le conduire



Mgr Félix-Prosper Békiabéka.

personnellement à Maloukou et de lui faire traverser le fleuve pour Kinshasa. Félix-Prosper Békiabéka joua aussi le rôle délicat d'intercesseur entre l'Église catholique et les autorités politiques pendant la violente crise consécutive à l'assassinat du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977. Félix-Prosper Békiabéka cultivait le dépassement des complexes identitaires. Il se voulait au-dessus des ethnies, menant un rude combat contre l'ethnocentrisme qui gangrénait toutes les sphères de la société congolaise. Si son réseau d'amitiés le menait ainsi dans tous les quartiers de Brazzaville, tous ceux qui l'ont fréquenté à Kinkala, à Linzolo, à l'archevêché de Brazzaville, à Sainte-Anne du Congo, à Notre-Dame de Fatima, dans sa vie de prêtre et d'homme public, savent que ses meilleurs amis, ses frères se retrouvaient dans toutes les régions du pays, dans les communautés togolaises, béninoises, gabonaises, centrafricaines... de Brazzaville.

Félix-Prosper Békiabéka fut, enfin, -il le reste dans la légende familiale- un patriarche pour nous. Celui qui, avec humour et par autodérision, aimait s'appeler «Roi Archevêque de Mossaka», consacrait une part importante de son temps, à rendre visite à chacun d'entre nous, souvent à notre insu, parce que, partout chez nous, il était chez lui. En cela, il constituait, pour nous, un socle de rassemblement, un acteur majeur de la résolution de nos conflits.

Félix-Prosper était né en terre Buégni, une contrée de la Ndéko, dans l'arrière-pays du district de Mossaka, une terre des gens de l'eau où, pendant la saison des pluies, les arbres plongent leurs racines dans des ondes noires et limoneuses, alors que l'entrecroisement de leurs hautes frondaisons figure l'ombreuse et prestigieuse solennité des voûtes de cathédrale. Mais, avec Félix-Prosper Békiabéka, nous avons appris que, s'il nous faut une terre pour naître, le commandement d'amour nous ordonne d'aller au-delà des frontières de cette terre, pour nous ouvrir à l'autre, afin d'être véritablement hommes et dignement enfants de Dieu.

Ami du père Paul Ondia, premier spiritain congolais, Félix-Prosper Békiabéka repose au cimetière de la cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville, à côté de son autre ami, son complice et son acolyte des virées familiales, Mgr Louis Badila.

Le 8 janvier 2016 marquera le vingt-cinquième anniversaire de son rappel à Dieu et nous donnera, sans doute, l'occasion d'une évocation plus approfondie de l'homme et du prêtre, mais, en attendant, merci à vous tous qui l'avez connu et estimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

André-Patient BOKIBA
Professeur titulaire des Universités

Paroisse Saint Jean Marie Vianney (archidiocèse de Brazzaville)

La mère du père Wellot Samba repose désormais au cimetière «Ma campagne»

Décédée mardi 16 décembre 2014, à Brazzaville, des suites d'une longue maladie, Mme Brigitte Wellot Samba née Londa a été portée en terre, mardi 30 décembre 2014, au cimetière «Ma Campagne», à Kinsoundi, après la messe de requiem célébrée en l'église Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké, par Mgr Bienvenu Manamika-Bafouakouahou, évêque de Dolisie, en présence d'une quinzaine de prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville et du diocèse de Kinkala, dont le père Francis Wellot Samba, membre de la congrégation des pères dominicains, fils de la défunte, qui a prononcé l'homélie.

L'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké était comble. Un monde de chrétiens venus entourer la famille et les enfants éplorés, en cette circonstance douloureuse. Religieux et religieuses de diverses congrégations, diacres, séminaristes, ainsi que parents, amis et proches sont venus rendre un vibrant hom-

mage à Mme Brigitte Wellot Samba, à cette messe animée par le groupe paroissial de la Légion de Marie dont la défunte était membre pendant plusieurs années et le chœur des amis du grégorien, dont son mari est membre. Dans son homélie, le père Francis Wellot Samba a circonscrit ce jour où Dieu a appelé sa ser-



Mme Brigitte Wellot Samba.

vante dans sa maison. «Nous devons être dans la prière et dans l'écoute de l'Évangile. Malgré notre tristesse en ce

moment, nous célébrons l'espérance chrétienne qui nous fait attacher à la parole du Christ qui est le chemin, la vérité et la vie. Comme le dit Saint-Jean, celui qui aime son prochain, il n'y a pas de paix», a-t-il indiqué.

Faisant un témoignage sur sa mère, père Francis Wellot Samba a dit: «Dieu connaît les faiblesses de chacun de nous. Londa Brigitte était une femme gentille, elle a vécu dans la vérité vis-à-vis d'elle-même et des autres. Nous sommes passés de la mort à la vie. Si nous banissons la haine, la violence et si nous orientons notre vie vers le bien, nous irons vers la vraie vie», a-t-il conclu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

13 janvier 1990 -13 janvier 2015.

Il y a vingt-cinq ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, notre sœur, mère Yvette Romaine MOKOKO née BONGO. Vingt-cinq ans, c'est comme si c'était hier: pour nous, le même vide et la même détresse demeurent. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour elle. Aimé-Bienvenu Bongo Flavienne Bokiba-Bongo Sandra Mokoko; Fred Mokoko; Davy Mokoko.



TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion Spéciale

>> Kit de Vidéosurveillance

A 650.000 TTC + Installation Gratuite

100% compatible Android Apple BlackBerry

+242 05 381 34 34 / 06 381 34 34
info@terratech-cg.com
www.terratech-cg.com

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S. CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

acer HP DELL TOSHIBA Microsoft APC iPad SONY Amovio GIGABYTE FUJITSU

Store OFIS Shopping. No limit.

iPhone 6 Ref: 1640095
iPhone 6+ Ref: 1640100

DES CADEAUX MINI POUR UNE ATTENTION ENORME

Tel: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques:
Pointe-Noire: 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville: Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

Merry Christmas

Apple Revendeur Agréé

CABINET D'AVOCAT EULALIE KOLYARDO-NGANGA
Bd General De Gaulle, Immeuble nouveau presbytère
Face Institut Thomas Sankara
B.P: 1072
Pointe-Noire
Tél:068454777/044600613

Suivant acte notarié du 01/07/2014 et PV d'assemblée générale constitutive du 01/07/2014, il a été créé la société **SOUTH CAPE CATERERS Roc S.A** en sigle **S.C.C ROC SA**, société anonyme au Capital de 10.000.000 F.CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, Bd Général De Gaulle, immeuble nouveau Presbytère, quartier Saint Pierre.

La société **SCC Roc SA** est une société anonyme comportant trois actionnaires détenant 100 actions.

L'objet social est:
Les activités de catering et services hôteliers sous toutes ses formes sur les sites on shore et off shore;
- L'importation, la location, la vente et la construction de bureaux, résidences et bâtiments

modulables;
- La construction, location, exploitation et vente de bases vie; L'organisation d'évènements, fêtes et cérémonies;
- L'importation, l'exportation et la distribution, le transport, l'entreposage, l'emballage et la conservation de produits alimentaires et ménagers, sous toutes ses formes;
- L'importation, l'application et la distribution de modules et applications solaires;
- Traitement, purification, mise en bouteille et distribution d'eau et jus de fruits;
- Le traitement de déchets.
La durée de la société est de 99 ans.

La société est immatriculée au RCCM de Pointe-Noire RCCM/CG/PNR 14B527.

Dont Acte

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc des marchés

Avis d'appel d'offres international ouvert N°20/BEAC/DGE/DIPG/AOIO/Bien/2014du 17 décembre 2014, pour la fourniture, en deux lots indépendants, de pièces détachées d'électricité, de lampes et accessoires d'éclairage

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, des diverses fournitures d'électricité et accessoires d'éclairage. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE- SERVICES CENTRAUX
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM,
14^{ème} étage, porte 1412
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P: 1917 Yaoundé - Cameroun
Tél: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23 40 60
poste 5412
Fax: (237) 22 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F. CFA, soit 77 (soixante-dix-sept) EUROS. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et équivalente à 2% du montant de l'offre dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 12 février 2015, à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE- SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage,
poste 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en une (01) seule étape, le jeudi 12 février 2015, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 17 décembre 2014

Le Président de la Commission ad hoc

Partenariat

L'icaci et la Cciam-B désormais liés pour la promotion de l'audit interne

L'icaci (Institut Congolais de l'audit et du contrôle internes) et la C.c.i.a.m-B (Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville) sont, depuis le 22 décembre 2014, liés par une convention de partenariat, dont l'objet est de promouvoir l'audit interne, par la coopération avec les universités, les grandes écoles, les entreprises et les organismes professionnels. L'acte de signature de cette convention a été fait par Louis Remy Bobiba, secrétaire général de ladite chambre, et Etienne Koti, président de l'icaci, à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. En présence de Mme Caroline Poncelet, vice-présidente de la Chambre de commerce de la R.D.Congo.

Cette convention de partenariat présente, désormais, à l'icaci et à la C.c.i.a.m-B, l'opportunité d'assurer le perfectionnement des cadres et agents des entreprises; de promouvoir le développement de la bonne gouvernance dans leurs entreprises et organisations, à travers des séminaires de formation et le contrat d'organisation de l'examen du Degré professionnel de l'audit interne (D.p.a.i).

«L'efficacité et l'amélioration des performances des entreprises, à travers l'expertise en Audit Interne acquise par les ressources humaines dont dispose l'icaci au plan local et au travers de son réseau mondial, apporteront une valeur ajoutée indéniable à ce qui se fait, déjà, en la matière dans le pays et au niveau de l'écono-

mie nationale», a déclaré Etienne Koti.

Louis Remy Bobiba, saluant ce partenariat qui s'inscrit dans l'esprit du décret 96-115 du 5 mars 1996, portant création de la C.c.i.a.m-B, décret lui conférant la noble mission d'assurer la formation, non seulement des acteurs du secteur privé, mais aussi des cadres et agents des entreprises congolaises a indiqué: «Les trois contrats et conventions (la convention de partenariat à laquelle nous donnons vie ce jour, de même que les textes, en l'occurrence le contrat d'organisation du degré professionnel de l'audit interne et la convention de mise en œuvre du séminaire de formation et cours de préparation au degré professionnel de l'audit interne) nous permettent, d'une part, de propo-



Les meilleurs élèves du Congo posant avec leurs parrains.

ser des modules de formation aux cadres désireux de parfaire leur formation, grâce à d'éminents spécialistes, et, d'autre part, d'organiser des séminaires qui seront, pour les participants, l'occasion d'apprendre, d'échanger, de confronter leurs idées, pour apprendre des autres et aussi, de se remettre en question. Car, dans un monde en constante évolution, nul ne peut prétendre avoir atteint la maîtrise de son domaine professionnel.» Il a vanté, en même temps, les mérites de l'audit et du contrôle internes. «A l'aube du 21^e siècle, il est indéniable que la rapidité des changements de l'environnement oblige l'entreprise à de fréquentes

adaptations, des modifications structurelles dont le résultat est fortement conditionné par le facteur humain. La prospérité et la sécurité financière d'une entreprise repose, pour beaucoup, sur sa gouvernance et la transparence de sa gestion, d'où l'importance grandissante de l'audit et du contrôle internes dans l'entreprise, quel que soit sa taille (petite, moyenne ou grande), son secteur d'activités (le commerce, les services, l'industrie, l'agriculture, les technologies de l'information) ou tout autre secteur».

Grévy Joël OKEMBA

Jeu-concours sur les Etats insulaires de l'Afrique et du monde

Trente élèves sélectionnés comme lauréats ont reçu des prix

L'Unic (Centre d'information des Nations Unies) a procédé, vendredi 19 décembre 2014, à la remise des prix aux lauréats du jeu-concours sur le thème: «2014 année internationale des petits Etats insulaires», dans l'enceinte dudit centre, à Brazzaville. Sous le patronage de Prosper Mihindou Ngoma, responsable du centre d'information des Nations Unies, en présence des encadreurs et des élèves participants au jeu-concours. Toutefois, les élèves des écoles publics n'ont pas été présents à cette cérémonie de remise des prix. Objectif du jeu-concours: faire connaître la situation sociale, économique et environnementale des Etats insulaires en Afrique et dans le monde, auprès des élèves, dans leurs recherches, pour qu'ils en savent un peu plus.

Trente élèves, au total, ont reçu des prix, selon les moyennes qu'ils ont réalisées. Les cinq premiers ont eu, chacun, un prix ainsi composé: un sac, une carte de géographie, cinq stylos à bille, une clé Usb, des cahiers et un tee-shirt. Pour le deuxième groupe de cinq lauréats, chacun a eu des cahiers, cinq stylos à bille et un tee-shirt. Les vingt lauréats du dernier groupe ont reçu, chacun, un tee-shirt et des stylos à bille.

Prosper Mihindou Ngoma a avoué être heureux du niveau de participation des élèves des écoles sollicitées et s'est félicité des résultats qu'il a qualifiés de fructueux.

Les élèves participants sont venus des lycées Savorgnan de Brazza, Emery Patrice Lumumba et Nganga Edouard, pour les écoles publiques, et des Cours Sainte-Rita, Sacré-

Cœur et Rémo, pour les écoles privées. Les scores des moyennes réalisées allaient de 15 à 19,5. Un des élèves lauréats, manifestant sa joie d'avoir remporté ce prix, a dit: «Je suis très content d'avoir reçu ce prix et je suis aussi content d'avoir accumulé une culture assez grande sur les petits Etats insulaires. J'ai fait beaucoup de recherches. Bien avant je connaissais quelques-uns, mais avec ce concours, j'ai découvert d'autres. J'invite mes collègues à participer à des telles initiatives pour se cultiver».

Soulignons que ce jeu-concours s'est inscrit dans le cadre de l'année internationale des petits Etats insulaires en développement. L'année 2014 ayant été déclarée année internationale des petits Etats insulaires en développement par l'Assemblée générale de l'ONU



Le premier lauréat recevant son prix des mains de Prosper Mihindou Ngoma.

en 2012. Cette activité a fait suite à une première, à savoir: la conférence-débat sur les Etats insulaires organisée, en partenariat avec l'Université Marien Ngouabi, en septembre dernier. Et comme l'an prochain, seront célébrés les 70

ans des Nations Unies, de nombreuses activités seront organisées pour intéresser les enfants, a dit Prosper Mihindou Ngoma.

Philippe BANZ

Erratum

Chers lecteurs, veuillez prendre note qu'une erreur d'orthographe concernant le nom du ministre gabonais de l'économie numérique et de la poste s'est produite dans notre livraison n° 3459 du vendredi 9 janvier 2015, à propos de l'article intitulé: «Thierry Lezin Mougalla et Pastor Neme Ngoua ont posé la première pierre à Mbinda». Il faut lire Pastor Ngoua N'Neme (orthographe correcte) au lieu de Pastor Neme Ngoua.

La Rédaction de La Semaine Africaine vous présente toutes ses excuses pour ce désagrément. Merci.

Lions Club Lisalisi de Brazzaville

Collecte des fonds pour les enfants malades du diabète

Le Lions Club Lisalisi de Brazzaville, une O.n.g de bienfaisance travaillant dans le domaine humanitaire, a organisé samedi 13 décembre 2014, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, un dîner de table dont l'objectif essentiel a été la collecte des fonds, pour aider une dizaine d'enfants souffrant du diabète à avoir accès à des soins de qualité et les soutenir dans leurs études.



Quelques invités de Lions club pendant le dîner.

Ce dîner, sponsorisé officiellement par la société de téléphonie mobile Azur Congo et placé sous la direction de Mme Cathy Wivine Nianga, présidente du Lions Club Lisalisi de Brazzaville, a regroupé des femmes de plusieurs obédiences. Sept temps forts l'ont marqué, à savoir: le mot de bienvenue de la présidente du Lions Club Lisalisi de Brazzaville; le bref exposé du Dr Steve Vassili Missambou de la Maison bleue du diabète, en service à l'institut de traitement des enfants diabétiques, lequel a édifié les participants sur les caractéristiques de cette maladie; le dîner de table proprement dit, le défilé de mode d'une dizaine de jeunes filles lancées par le styliste modéliste Motosé Akanati ayant mis en valeur la couture du grand boubou; l'animation par le groupe vocal diabaction; la tombola qui a servi à la collecte des fonds et enfin, l'exposition-vente des habits et articles de beauté, tels que les grands boubous, les sacs à main, les chaussures, les bracelets etc. Le fruit de la vente a fait partie de la collecte des fonds destinés aux enfants malades. Les conditions de participation à ce dîner de table a consisté à verser la somme de 25.000 F.Cfa par femme. On a pu noter à ce dîner la présence de Mme Fatoumata Binta Diallo, représentante de l'Oms Congo.

Dans son mot de bienvenue, Mme Cathy Wivine Nianga a déclaré que le Lions club Lisalisi de Brazzaville a répertorié, au cours de l'année qui s'est achevée, 100 enfants malades du diabète. «Chaque année, le Lions club Lisalisi de Brazzaville organise un dîner de table, en vue de collecter les fonds nécessaires, pour aider les enfants. Il y a deux ans que nous avons organisé ce genre d'activité qui nous a permis d'emmenner près de 40 enfants à Dolisie, pour une excursion», a-t-elle fait savoir.

Le Dr Steve Vassili Missambou a, pour sa part, fait remarquer que, 99 enfants souffrent du diabète de type 1 au Congo, et, ces derniers sont suivis convenablement. Avant d'insister sur la prévention, le traitement qui doit être fréquent, en utilisant l'insuline. En associant à cela une alimentation bien équilibrée.

Signalons que la participation à la tombola était conditionnée à l'achat d'un ticket au prix de 1000F.Cfa et, aussi, à l'achat de la bouteille de champagne à 50.000F.Cfa. De nombreux lots à gagner étaient mis en compétition par le sponsor officiel, tels les titres de transport aller-retour en avion Dubai et Afrique du sud.

Pascal BIOZI KIMINOU

Remerciements



Les familles Mbossa-Okandze, Okondza, Bantaba, Ngomba, la veuve Mbossa-Okandze et enfants remercient tous ceux qui les ont assistés de loin ou de près, et soutenus moralement, physiquement et financièrement, lors du décès de leur regretté père, oncle, fils et époux Abraham MBOSSA-OKANDZE, survenu le 18 décembre 2014 et inhumé le 30 décembre 2014 à Brazzaville. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2^{ème} étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
MISE EN HARMONIE DES STATUTS
DE LA SOCIETE DENOMMEE
«JLM Inc»

Société à Responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social: Pointe-Noire
RCCM: 05 B 361

Aux termes d'un procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société JLM Inc S.A.R.L.U. déposé en date du 04 juillet 2014 au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, et enregistré à la recette de Pointe-Noire, le 07 juillet 2014, sous folio 119/39 numéro 5396, il a été pris les résolutions suivantes:

- Changement de dénomination sociale, la société qui, à la constitution, avait pour dénomination sociale FREELANCE MANAGEMENT devient «JLM Inc»;
- Modification de l'objet social;

- Mise en harmonie des statuts conformément aux dispositions des articles 908 et suivants de l'Acte Uniforme portant droit de sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA. Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 juillet 2014, enregistré sous le numéro 14 DA 823; Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/14-1432.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène
MATISSA,
Notaire

OFFICE NOTARIAL Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU
Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien»,
OCH MOUNGALI III, Brazzaville, République du Congo; Tél: (242) 06 651 13 85/04 411 87 14
Email: etudemakumbu@gmail.com

INSERTION LEGALE

Université du CEPROMAD-Antenne de Brazzaville/Société A Responsabilité Limitée
Capital: 1.000.000 de francs CFA/Siège social: 97, avenue Palmeraie Mbemba/Ouenzé
Brazzaville/REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du cinq décembre deux mil quatorze, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le cinq décembre deux mil quatorze, sous le folio 213/14, n°2025, à la recette de l'enregistrement, domaines et timbre de Ouenzé, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: Université du CEPROMAD-Antenne de Brazzaville;
FORME: Société A Responsabilité Limitée;
CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, libérées par les associés;
SIEGE SOCIAL: 97, avenue Palmeraie Mbemba/Ouenzé, Brazzaville;

OBJET SOCIAL: Enseignement, la recherche et le service ainsi que tout objet pouvant, directement ou indirectement, favoriser cet enseignement et améliorer sa qualité;
DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

GERANT: Madame MOBENDZA Jeanne;
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 décembre 2014, sous le numéro 14 DA 1291;
IMMATRICULATION: Le 17 décembre 2014, au RCCM n° CG/BZV/14 B 5556.

Pour avis,
Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)/Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

SOLUTIONS BTP

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA/542, rue Sounda, Plateau des 15 ans
Brazzaville (République du Congo)/CG/BZV/RCCM/13-B-3945

CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE DANS LE RESSORT DE BRAZZAVILLE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant de la société «SOLUTIONS BTP SARL U», au capital de 1 000 000 de Francs CFA, dont le siège social est sis à Brazzaville-Congo, 542, rue Sounda, Plateau des 15 ans, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13-B-3945 du dix-huit janvier deux mil treize, tenu en date à Brazzaville du dix-neuf décembre deux mil quatorze, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-deux décembre deux mil quatorze, enregistré à la même date, à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 224/9 numéro 2112, l'associé unique a décidé de la création d'un établissement secondaire dans le ressort de Brazzaville, sous la déno-

mination de SOLUTIONS LOGISTIQUES ET SERVICES, ayant pour:
Objet: * Vente du matériel informatique, bureautique et mobilier de bureau; * Vente des produits alimentaires; * Location de véhicules utilitaires.
Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville (Congo), 542, rue Sounda, Plateau des 15ans;
L'inscription modificative a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-quatre décembre deux mil quatorze, sous le numéro 14 DA 1322.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 05556 87 87



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 008/PEEDU/2015 DU 9 JANVIER 2015 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'EXPERTISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PAVES DE BETON ET DU SYSTEME DE DRAINAGE DE L'AVENUE SONGOLO MBOTA RAFFINERIE.

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de l'expertise des travaux de construction en pavés de béton et du système de drainage de l'avenue Songolo Mbota Raffinerie, longue de 2200 ml.

Au cours de l'exécution des travaux sur cette voirie urbaine, il a été enregistré un dépassement significatif de quantités des purges réalisées; ce qui a affecté considérablement le budget de cette activité.

L'expertise devra permettre au Gouvernement et à l'IDA de se former une opinion sur la (les) section(s) des purges,

les profondeurs réelles des purges, la nature et les quantités des matériaux mis en œuvre pour la reconstitution des remblais techniques, le coût (base marché) des travaux supplémentaires liés aux purges réalisées.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats (consultants individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services objet de l'expertise (CV avec des références concernant la réalisation des expertises similaires, etc...).

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les *Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la*

Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 février 2015:

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

- Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2^{ème} étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics)
- Brazzaville – République du Congo
- Tél: [242]055568787.

Email: pedu_congo@yahoo.fr /
mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 janvier 2015.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.

L'«effet papillon» ou comment un homme peut s'affranchir, pour annoncer une ère nouvelle

«Les dogmes du calme passé ne conviennent plus à l'orageux présent. Une montagne de difficultés se dresse devant nous et nous devons nous élever à sa hauteur. Notre situation est nouvelle: il nous faut penser à neuf et agir à neuf. Abandonnons nos illusions et nous pourrions alors sauver notre pays». Abraham Lincoln in (Extrait de son second message annuel au congrès américain, en 1862)

La «morale», en politique, est de faire ce pourquoi on a été élu et pas son contraire; surtout pas! Sous la contrainte, la soumission, voire l'obligation... Ce postulat, s'appliquerait et serait vrai! Si les conditions d'exercice d'une mandature donnée et tous ses composants y contributifs, constantes qui en font sa force et son indépendance, étaient réunies. Le principal de ces composants n'est pas matériel et ne s'achète pas: c'est la liberté, oui! La liberté, celle d'être libre comme l'électeur dans l'isoloir. D'aucuns diront: liberté? Quelle liberté! Nous disons: celle de pouvoir s'affranchir, quand cela devient utile, nécessaire, vital et socialement indispensable.

Narration...

Il s'agit d'un homme pressé par le temps... Et les temps qui courent; il est encore jeune parmi ceux de la génération à laquelle il appartient. Mais, ne sachant plus à quel saint se vouer, pour accomplir ce qui lui reste à faire.

A cela, venons-en à la famille, sa famille politique et ses membres qui, selon sa foi, ne lui présentent et ne lui offrent plus aucun signe d'espérance, aussi souhaitable soit-il. L'existence humaine nous demande et nous recommande, bien souvent à ce moment-là, à couper le cordon ombilical...

La péroration de l'histoire s'impose naturellement. Cet homme doit s'affranchir, car sa famille n'est plus faite pour lui. Elle est restée nostalgique de ses gloires passées et de ses acquis révolus. Alors, cette famille est-elle conservatrice ou fondatrice? Pis, ses membres sont loin d'être des éléments émancipateurs de soi et fédérateurs des autres.

Cet homme averti comprend que sa famille ne répond plus à ses attentes, ses ambitions, ses aspirations intimes et collectives et ne partage plus sa vision du monde. A son corps défendant, il doit partir. Une sagesse populaire nous dit: «Qu'il faut quitter les choses, avant qu'elles ne nous quittent».

Quitte ou double

Si ce choix cornélien, décrit en narration, lui pose un cas de conscience, nous lui reconnaissons des qualités de sagesse digne d'un Salomon. Il devra, alors, mettre sa famille à l'évidence, la placer face à ses responsabilités, pour en déterminer et apprécier ses forces et faiblesses. Néanmoins, les habitudes ont la vie dure et la marque de fabrique des hommes ne change point, mais s'altère, peu ou prou, avec le temps. Il le sait, (et) mais ne cautionne plus les règles du «jeu d'équation zéro» qui a fait, en des temps immémoriaux, la réputation de sa famille. Cette réputation la précède encore, dans le cadre de ses relations sociales.

Notre homme a changé, il a des responsabilités, des charges, un destin exceptionnel mais surtout une «vision d'avenir» pour les siens. Il doit donc s'affranchir par une rupture, aussi douloureuse soit-elle, pour (re) fonder une famille, sa famille, sa propre famille au sein de laquelle il en sera le chef respecté de tous. Jusque-là, ce titre de légitimité ne lui est pas reconnu, en dépit de tout. Car, tous sont du même rang, à la seule différence d'occuper une fonction suprême. Et, il le sait.

Rompre ou mourir

Cet accomplissement sera la condition sine qua non à sa liberté, son affirmation et sa confirmation. Il n'est jamais trop

tard pour bien faire les choses. Son objectif sera de sortir du carcan familial, pétri d'un certain conformisme idéologique et politique qui, jusque-là, lui doit survie, qu'au maintien des statu quo, dans l'enracinement de leurs acquis et leur enfermement bureaucratique, sans autre message que le refus de toutes évolutions en transcendance, et pour cause de conflits de personnalités et de positionnements supposés dominants, impérialistes et hégémoniques sur l'ensemble de leur environnement sociopolitique.

Cet état statique, pseudo-monolithique et non évolutif, la conserve dans l'obsolescence et, de manière induite, développe un atavisme au sein de l'ensemble de la classe politique congolaise, puisqu'elle en est la matrice. On s'en remet du dernier «avatar» de cette famille politique en fin de cycle, qui s'illustra par le déconcertant spectacle auquel ils se donnèrent, au «nom» d'une certaine survie, pour une hypothétique refondation. Ce fut une querelle sur la nature du sexe des anges. L'arbre qui cache la forêt.

Cependant, les hommes passent. Les acteurs d'une époque trépassent. Pas toujours pour la postérité, et les nouveaux maîtres du jeu politique national n'ont pas toujours les mêmes envergures et les mêmes convictions que ceux qui sont entrés dans l'histoire, leur histoire. Les principaux piliers de ce socle politique accusent donc, du «Maître Temps» qui est la «variable d'ajustement» et ce même facteur leur impose des changements évidents au risque de mourir sans sépulture.

Car, les temps changent et le renouvellement d'une génération politique qui a atteint ses limites, par une autre qui serait mieux adaptée à nos attentes et aux signes des temps, fait poindre autant de leur d'es-

poir d'une part, mais d'une autre, surtout du désespoir. Il va s'en dire qu'un *aggiornamento* politique, économique et social s'impose à notre pays. Dialectiquement, la forme d'une alternance générationnelle et d'une future «classe politique reconfigurée», à n'en point douter, se dessine. Elle devra transfigurer le «paysage politique congolais» actuel, qui, depuis quarante ans, demeure sous l'emprise d'un système politique dominant, conspirant et traduisant un certain collectivisme oligarchique qui maintient et sclérose, dans son ensemble, la classe politique congolaise, sans aucune alternative ou perspective à l'émergence et à l'affirmation de la nouvelle génération politique et, donc, de la jeunesse. La rupture de confiance, entre les pouvoirs publics et la société civile congolaise en est le résultat.

Vingt mois, pour convaincre

Nous citoyens, nous attendons une «autre voie». Celle que l'homme dont la Nation entière s'en enamoure, doit ouvrir; nous ouvrir. De manière à nous rassembler, nous réconcilier pour, enfin, nous assurer la cohésion sociale et la prospérité de notre développement, en toute indépendance. Pourtant, cet homme, qui est le chef de l'Etat, bénéficie autant de notre confiance et de notre bienveillance. Qu'il se le dise, nous avons encore besoin de lui; et lui a besoin de nous. Mais à condition qu'il puisse réussir à accomplir sa dernière mission.

Souvenons-nous des «écuries d'Augias» «que Hercule, fils de Zeus, nettoya». Pour y parvenir, il dut dévier un courant d'eau naturelle, pour accomplir sa dernière tâche, sur les douze. Il parvint à nettoyer les «écuries d'Augias» de ses immondices et obtenu sa liberté. Il s'affranchissait.

Pour revenir à ce clin d'oeil mythologique, nous attendons du chef de l'Etat qu'il initie et impose un courant politique ambitieux, centré autour de sa personnalité et de sa vision réformatrice. Ce courant «réformateur» s'imposera naturellement à toutes celles et tous ceux qui croient en lui. La tendance est irréversible, le résultat est garanti et la République reconnaissante s'en souviendra. Cette ambition consistera à faire de «l'autre voie», un

champ de réflexion constructive et réformatrice, de sorte à isoler les résistances conservatrices et les pôles de crispation dogmatique. Cette volonté s'orientera et s'accomplira sur la base d'une grille de lecture conforme et exacte des conditions d'organisation et de validation des derniers résultats électoraux (2012 et 2014).

A sa juste appréciation, il saura trancher. Ce serait leur part de vérité, l'unique «vrai» test et la dernière épreuve, qui la désignera «digne ou indigne» à maintenir notre homme parmi eux.

Pour autant, au regard du «carrousel électoral» auquel nous avons déjà et récemment assisté (législatives et locales) et pour lequel nos «politiciens polymorphes» ont pris part, dans «la foire aux fiefs», avec des résultats définitifs qui, du moins, restent mitigés, la «moisson» récoltée de la «sainte famille» demeure bien aléatoire. L'interrogation porte sur sa capacité réelle à rassembler et à répondre aux attentes citoyennes sans démagogie ni entrisme.

Par contre, corrélativement à ses accords politiques passés au gré de ses intérêts qui n'engagent que ceux qui y croient, la «sainte famille», qui a eu à participer au jeu électoral, de manière fort contestable, par un manque de transparence et loyauté, du fait de la nature de ses alliances ou mésalliances de circonstances, discutables, par l'imposition de «figures de style politique» qui ne représentent en rien le potentiel électoral local, donc de l'exactitude prévisionnelle ou objective des résultats à obtenir, triomphe peut-être, mais n'en tire aucune gloire. Pour convaincre et prouver de ses aptitudes, elle s'était organisée sans son regroupement dit «majoritaire» qui commence par douter de l'équité de la sincérité de ces accords.

Mais, «liberté oblige», notre homme ne pourra leur garantir que le rachat d'une bonne conduite électorale. Car lui a plutôt besoin d'un «nouvel espace d'expression politique et sociale», en vue de parachever son projet social et son programme politique, en toute liberté.

Autrement, pour les générations futures, que retiendra-t-on à l'actif politique de notre homme? Les générations futures retiendront qu'il fut président de la République, grand chef d'Etat au service d'un grand parti politique. Et après? Aucune référence idéologique ou doctrinale de sa vie politique, de ses combats, de ses causes et convictions, qui se traduit et se perpétue à travers un courant, un mouvement, un parti, une formation, une famille politique au sein desquels l'on a été l'initiateur, le pourfendeur, le fondateur, le leader, marquera les esprits et l'histoire politique de notre pays. Seules, les consciences éclairées se reconnaîtront de l'homme.

Quid de la conscience collective nationale? La jeunesse congolaise, majoritaire de notre population, y croit et est prête à l'accompagner dans la quête de sa souveraineté et légitimité politique. Mais, les conditions initiales et les «forces centripètes» au sein du système politique auquel il appartient s'y prêtent peu. Alors, que faire! Et dire qu'un regain de confiance populaire

est nécessaire, une nouvelle donne (new deal) socioéconomique est à définir. Qu'il fasse preuve de clairvoyance, de prévoyance.

De cette leçon de chose, notre homme se poserait trois questions: Que puis-je savoir? Que dois-je faire? Que puis-je espérer? J'essaierai modestement, en tant que citoyen, de répondre dans l'ordre par: rien de certain; essayer de ne blesser personne, et le mieux possible! Puis-ce-que, sur les deux premières réponses, c'est le système politique monolithique, érigé en mode de gouvernance et de régence, dont il a une difficulté à s'en délier, qui le lui impose. C'est une conséquence.

La troisième réponse nous ramène-t-elle à «La Nouvelle Espérance», au discours d'investiture de 2009 ou, plutôt, au «Chemin d'avenir» dont la date de prescription est au 31 juillet 2016? Car, bien entendu, il devrait y avoir une suite, la continuation de l'œuvre «inachevée», le troisième «avenant». Mais, peut-on achever une telle œuvre humaine?

Cet élément de fait, éminemment sensible et stratégique, constitue son «Talon d'Achille». Lui en a conscience et les membres de sa famille d'origine le savent. Mais, ceux de son opposition «politicienne» s'en doutent bien!

Tout au moins, l'aspiration à ce dessein légitime, à ce renouveau national, repose sur la capacité et la force de notre homme à être l'artisan de réelles politiques publiques, résolument orientées vers des réformes, pour des changements, des évolutions qui partiront de la (re) structuration de l'Etat, jusqu'à la consommation du citoyen. Pourtant, tous les ingrédients pour la réforme, tous les instruments pour la refonte s'offrent à lui. Tous les signaux d'alerte pour ce changement sont visibles et perceptibles. Qu'attendons-nous?

Face à l'évidence des «signes» et la lecture des «temps», qu'il soit sans peur pour le présent et donc sans reproche pour le futur, à oser nous engager sur une autre voie, qui reste à bâtir sur les fondations d'un projet de contrat social cohérent, par la portée suggestive d'une nouvelle «Loi fondamentale» qui sera le gage d'un rééquilibrage constitutionnel, d'un toilettage institutionnel, d'une répartition (séparée et autonome) des pouvoirs et d'une péréquation équilibrée et solidaire des ressources financières et humaines à l'échelle de la collectivité nationale. L'efficacité constitutionnelle attendue consistera à lever tous les sophismes et toutes les ambiguïtés relevant de notre Constitution du 20 janvier 2002 (Une modification sans exclusive, objective portant sur des dispositions essentielles et d'intérêt national, décomplexée de la précédente (1992) qui n'en est point la panacée).

La réforme des institutions ne saurait limiter son ambition à l'amélioration des rapports entre pouvoirs constitués. Elle vise aussi à ce que les citoyens soient davantage écoutés, à ce que leurs aspirations soient mieux prises en compte, à ce que leurs droits soient garantis plus efficacement. Et c'est parce qu'elles sont au cœur de la vie politique et constituent le socle de l'action de l'Etat, les institutions ne sauraient rester à l'écart de l'effort de modernisation souhaité par les Congo-

lais et à engager par le gouvernement. C'est le préalable. Et, le degré de modification à y apporter engagera certainement un changement de Constitution et de République. Cette probable hypothèse devrait recueillir l'assentiment consensuel de mandataires constituants établis en commission nationale consultative.

Sachons que notre homme détiendrait constitutionnellement la potentialité de cette initiative, puisqu'il en est aussi le «juge». A lui de savoir en saisir l'opportunité dans le respect des règles de l'art et de la mise en œuvre de sa voie procédurale qui, à ce niveau, passerait nécessairement par le choix d'une forme référendaire à déterminer. Et par le droit au peuple à en disposer...

Ainsi, le seul «axiome» à retenir et à appliquer est celui du «changement inclusif et dynamique» qui, pourtant, s'inscrit en toile de fond dans l'ambitieux projet de société «Le chemin d'avenir». Mais, qui peine à s'exprimer, du fait, des conditions initiales relevant des flux de rapports de forces asymétriques au sein de l'échiquier politique. Il n'est de richesse que d'hommes.

Toutefois, ce «changement» s'accomplira et s'accompagnera par la seule volonté du chef de l'Etat et de celle des hommes qui croient en lui, et non de ceux qui croient toujours en ce système politique révolu, qui tient à perdurer. C'est là, qu'est «la bonne question où la juste réponse». Sauf si, pour des raisons personnelles, il venait à y renoncer et alors, manifesterait le choix de sa préférence «successoriale», par la désignation et l'investiture politique de son «émergence» qui aura la charge de parachever les mises en œuvre et la responsabilité de garantir, dans la continuité d'un autre style, les acquis et l'emprise de son pouvoir. Ceci, en toute rupture, indépendance et autonomie de la «sainte famille» politique. Cela, représente la «quadrature du cercle de Pascal» à laquelle notre homme est confronté.

En conclusion, la famille, c'est sacrée. Elle constitue les fonts baptismaux de toute existence humaine, à travers ses piliers de beauté, de sagesse et de force. Elle est autant plus importante lorsqu'elle est source de cohésion, cénacle d'union et de protection. Mais, quand elle ne répond plus à ses aspirations, ses ambitions, ses attentes et ne sert plus ses intérêts propres, il faut avoir le courage, la volonté et l'intelligence à s'en affranchir et, bien sûr, s'en jamais l'oublier. Ainsi, notre homme n'a plus que le décompte du temps pour convaincre et s'affranchir. Puis, inéluctablement s'affirmer comme leader de la «future plateforme politique» de référence de notre pays. Souvenons-nous de «l'appel de Cochin» du 6 décembre 1978 par le président J. Chirac ou celui du 18 juin 1940 par le général De Gaulle, lequel provoqua aussi une rupture systémique en 1958.

Monsieur le président, provoquez-nous un «effet papillon» qui remettra nos pendules nationales d'équerre. Il sera annonciateur d'une ère nouvelle. Réalisez-nous votre douzième ouvrage (épreuve), si vous en avez la foi, puisque vous en avez le droit, et nous célébrerons pleinement, la douzième heure de votre retour en grâce, avec un blanc-seing. Vous savez que nous savons: «C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon».

Jacques DE COMPOSTELLE

Analyste, membre du Cercle de Réflexion Stratégique (CERS), à Pointe-Noire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie & Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03

05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

Assurances

La société Colina Congo S.A a démarré ses activités

Filiale du groupe Saham, la société d'assurances Colina Congo S.A, agréée en qualité de société d'assurance au Congo le 3 octobre 2014, a démarré, effectivement, ses activités, le 1^{er} janvier 2015. L'annonce a été faite, récemment, par le Directeur Général de cette société, M. Ibrahima Sow, au siège social de cette société, sis avenue maréchal Lyautey, case A5, à Brazzaville.

Avec un capital social d'un milliard de F. Cfa, entièrement libéré, Colina Congo S.A a pour champ d'action les assurances non vie, encore appelées assurances dommages ou assurances IARD (Incendie accident et risques divers). «Nous sommes une société d'assurances non vie, on peut également l'appeler assurances dommages ou assurances IARD. Ce sont des vocables qui disent exactement la même chose. Ce sont des assurances de Biens ou de Responsabilité, au profit des personnes et des entreprises. En

golaises, Colina Congo S.A. ambitionne de s'implanter dans toutes les grandes villes du Congo. «Nous ne sommes qu'à notre première année, depuis que la société est implantée au Congo. Naturellement, nous avons vocation à être implantée dans toutes les grandes villes du Congo. Très rapidement, une politique d'implantation régionale plus étendue sera mise en œuvre. Mais, dans un premier temps, il nous fallait circonscrire, maîtriser notre implantation, c'est la raison du choix porté sur Brazzaville, qui est la capitale politique et admi-



Ibrahima Sow.

sident du groupe. «Au sein du Groupe Saham, nous partageons une conviction: à ce-

teur majeur par sa taille et sa gouvernance dans les secteurs de l'assurance, l'assis-

savoir-faire qui cible prioritairement les talents locaux. Je crois en la responsabilité de toutes les compo-

empeint de valeurs fortes. C'est ainsi que nous contribuons à bâtir des projets d'avenir pour les générations futures», soutient le Président du Groupe.

Le groupe Saham est, aujourd'hui, présent dans 20 pays, en Afrique et au Moyen-Orient. Son ambition panafricaine avérée traduit une volonté de privilégier les échanges et les partenariats Sud-Sud, et de contribuer à la

CARTE DES IMPLANTATIONS

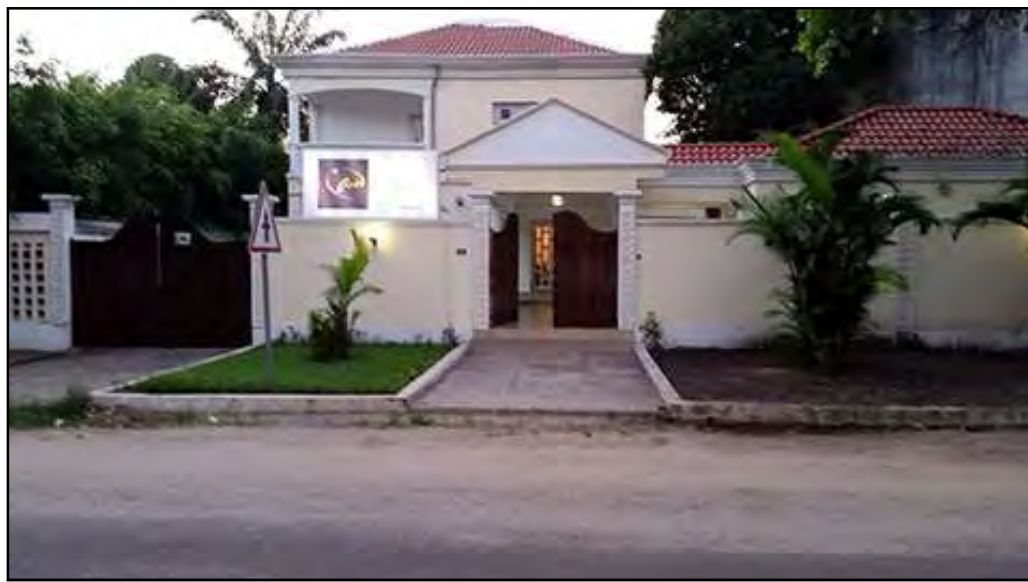


- Maghreb**
- Maroc
- Algérie
- Afrique de l'Ouest**
- Côte d'Ivoire
- Sénégal
- Togo
- Bénin
- Ghana
- Niger
- Guinée
- Burkina Faso
- Mali
- Afrique centrale**
- Angola
- Cameroun
- Gabon
- Congo
- Moyen-Orient**
- Liban
- Arabie Saoudite
- Océan Indien**
- Kenya
- Madagascar
- Ile Maurice

■ Pays de présence du Groupe Saham



Siège de Colina Congo S.A, à Brazzaville.



Siège de Colina Congo S.A à Pointe-Noire.

des termes simples, nous assurons les véhicules, les immeubles, les bateaux, les usines, les avions, les responsabilités, les personnes, les élèves et étudiants les entreprises, la santé, le transport, etc.», a expliqué le Directeur Général de Colina Congo S.A. Une société qui compte, pour l'heure, un effectif d'une dizaine d'agents, répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire.

Une ambition: s'implanter dans tout le Congo

Implantée, pour l'heure, dans les deux premières villes con-

nistrative, et Pointe-Noire, qui est la capitale économique du Congo», a indiqué Monsieur Ibrahima Sow.

Numéro un des compagnies d'assurances en Afrique

Première compagnie d'assurances en Afrique, hors Afrique du Sud, avec un chiffre d'Affaires consolidé de 882 millions de dollars américains, soit environ 441 milliards de F.CFA, le groupe Saham (traduisez force) a été fondé, en 1995, au Maroc, par Moulay Hafid Elalamy, le Pré-

lui qui entreprend avec détermination, rien n'est inaccessible. Cette détermination, cette envie de se surpasser et de créer de la valeur, a toujours été le moteur du développement du Groupe Saham et reste la principale condition de sa prospérité et de son expansion à l'échelle du continent.

Une croissance démarrée au Maroc, Royaume offrant un environnement géoéconomique attractif, qui a toujours su encourager toute initiative alliant un développement économique, social et humain. Moins de deux décennies après sa création, le Groupe se positionne en tant qu'ac-

tance, l'offshoring et la santé, au Maroc, mais également sur le reste de l'Afrique. Saham est présent également au Moyen-Orient.

Grâce à des partenariats structurants et des acquisitions ciblées s'inscrivant dans une stratégie globale, le Groupe Saham a maintenu une véritable dynamique de croissance et d'expansion régionale, développant aujourd'hui ses expertises dans 46 Compagnies d'assurances.

Animé par la volonté d'accompagner le développement des économies émergentes, le Groupe Saham y contribue activement par un transfert de

TOP 4 PAYS	Chiffre d'Affaires*
Maroc	531 M USD
Angola	164 M USD
Côte d'Ivoire	98 M USD
Liban	80 M USD

*Données 2012

santes du Groupe Saham dans l'amélioration, l'organisation et la structuration des environnements dans lesquels elles évoluent. L'ADN du Groupe comporte un besoin permanent d'humilité d'approche et de conscience sociale.

Cet engagement pour l'Humain est la pierre que nous apportons à l'édifice d'un monde plus juste, éthique,

croissance d'un continent en plein essor.

Ce groupe est porté par cinq valeurs inspirantes, qui forment l'esprit Saham: l'entrepreneuriat, l'excellence, l'éthique, l'innovation et la solidarité. Ces valeurs guident les actions, les projets et les décisions, au quotidien.

Hugues Eta, auteur de «L'âme des larmes suivi de l'ivresse des sueurs»

«Je suis les larmes, quand un peuple est en pleurs...»

Ecrivain-poète congolais résidant à Pointe-Noire, Hugues Eta est l'auteur de «L'âme des larmes suivi de l'ivresse des sueurs», recueil de poèmes publié en juillet 2014, aux Editions Edilivre, en France. Volume: 80 pages. De passage à Brazzaville, nous l'avons rencontré, le 30 décembre 2014, pour parler des vers et strophes, à travers lesquels, il partage ses douleurs avec les familles endeuillées par la tragédie du 4 mars 2012, survenue au quartier Mpila, à Brazzaville. Loin d'enfoncer le couteau dans la plaie, Hugues Eta entretient, plutôt, l'espoir d'un peuple broyé et fauché par la rudesse du temps. Avez d'un homme de lettres sensible à autrui, annonçant ainsi la publication, chez Edilivre, de son nouveau livre: «Une araignée sur une jacinthe d'eau».



Hugues Eta.

*A l'origine de votre recueil de poèmes, le drame du 4 mars 2012, survenu au quartier Mpila, à Brazzaville. C'est dire que le vécu humain est au centre de vos préoccupations?

**Ecrire, c'est parler. Et quand on parle, on s'inspire d'un fait ou d'une situation heureuse ou triste. Le poète étant l'âme d'un peuple, ne peut ne pas faire allusion au vécu de ses compatriotes, s'il tient à jouer son rôle.

*Manque, crucifix, pleurs, noya-

de, sacrifices... Les thèmes abordés dans cet ouvrage témoignent, visiblement, d'un mal être. Est-il propre au poète que vous-êtes, ou celui de tout un peuple que vous incarnez?

**Je réaffirme que si la société est un arbre, le poète en est le fruit. Je suis les larmes quand un peuple est en pleurs, et le sourire, quand il est dans la joie. «Poète» et «Peuple» sont deux mots qui commencent et se terminent par les mêmes lettres. Ce n'est pas un hasard.

*Ces thématiques sont-elles l'expression de votre engagement?

**La poésie reste un engagement en tout et pour tout. Lorsqu'on évite de s'engager, on s'engage autrement, sans, peut-être, le savoir. La poésie ne tend pas à disparaître, puis-

que le paysage poétique congolais s'enrichit, à travers des publications régulières. Même si je publie aussi des romans, mais je me considère mieux comme poète.

*L'absence d'une véritable politique du livre au Congo est obstacle à la promotion des œuvres littéraires et de leurs auteurs. Quel message aux autorités congolaises en charge de la culture?

**L'absence d'une politique en faveur du livre, comme vous le dites, a fait l'objet de tout un livre. Je vous invite à lire ma récente publication chez Edilivre, «Une araignée sur une jacinthe d'eau», car c'est le thème que j'ai abordé dans cette œuvre et mon préfacier, Boniface Mongo-Mboussa, a su bien le dire. Mon message est que la culture ne se limite pas à la musique, car le livre est le père biologique de la bonne musique.

Propos recueillis par Hordel BIAKORO-MALONGA.

Promotion «Feti na Azur»

Mildred Onanga, lauréate, a gagné 1 million de F. Cfa

Le troisième tirage au sort de la promotion «Feti na Azur» s'est déroulé, le 6 janvier 2015, à la direction générale de la société de téléphonie mobile Azur Congo, à Brazzaville, en présence de maître Jérôme Gérard Okemba Ngabondo, huissier de justice, commissaire-priseur. Sur les vingt abonnés qui ont gagné lors de ce troisième tirage au sort, Mme Mildred Onanga est la première lauréate à gagner la somme d'un million de F. Cfa, contrairement aux deux premiers, où les gagnants de cette somme ont été des hommes.



Pendant le tirage au sort.

Ce tirage au sort s'est déroulé devant les chevaliers de la plume et du micro. Jointe au téléphone par Mme Stella Bongo, de la société Azur, après que son numéro ait été tiré au sort, Mme Mildred Onanga, visiblement émue, dès qu'on lui a annoncé la nouvelle d'avoir gagné la somme d'un million de francs Cfa, n'en croyait pas ses oreilles. Elle a, d'ailleurs, profité de l'occasion, pour lancer un appel à tous ceux qui ne sont pas encore abonnés au réseau Azur, de faire comme elle.

Pour rappel, la promotion «Feti na Azur» donne la possibilité à tous les abonnés de la société Azur Congo, de gagner un million de francs Cfa cash, chaque semaine. Cette promotion permet, également, aux abonnés, de gagner des bons d'achats allant de cinquante à cent cinquante mille francs Cfa; des bons d'achats à dépenser dans les supermarchés Park N Shop, Casino, Sunrise et Mboté. Elle permet, aussi, de gagner des téléphones VMK. Pour y participer, il suffit, simplement, de consommer cinq cents francs Cfa de crédits, du lundi au jeudi, pour être éligible au tirage au sort.

Les différents lauréats, qui pour la plupart habitent à Brazzaville, sont entrés en possession de leurs gains, le lendemain, 7 janvier 2015, sous l'œil vigilant de maître Jérôme Gérard Okemba Ngabondo, huissier de justice, commissaire-priseur, réquisitionné par la société Azur, pour authentifier ce troisième tirage au sort.

Grévy Joël OKEMBA

Lu pour vous

«Ndayé Mulamba: le destin tragique de la star du foot africain brisée par Mobutu»

En vue de rendre hommage au footballeur Pierre Ndayé Mulamba, originaire de la République Démocratique du Congo, actuellement gravement malade et hospitalisé dans un hôpital de Kinshasa, Claire Raynaud, journaliste française, a publié un ouvrage intitulé: «Ndayé Mulamba: le destin tragique de la star du foot africain brisée par Mobutu», aux Editions Calmann-Levy, en France, il y a quatre ans, dans le genre sports/violence politique. Cet ouvrage, unique en son genre, à cause des faits qu'il relate est quelque peu méconnu de nombreuses personnes, nous nous sommes donc fait le devoir de vous en faire écho.

Le livre «Ndayé Mulamba: le destin tragique de la star du foot africain brisée par Mobutu» est composé de 235 pages, et préfacé par le célèbre tennisman Yannick Noah. «Pour s'être opposé à la volonté de Mobutu, Pierre Ndayé Mulamba, l'attaquant vedette des Léopards du Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo), a tout perdu. Gloire nationale et faire-valoir du régime, après avoir remporté la Coupe d'Afrique des nations et qualifié son pays pour la Coupe du monde 1974, il est devenu l'homme à abattre du dictateur zaïrois. Sauvagement agressé par les hommes de main du pouvoir, qui le laissent pour mort, après avoir assassiné son fils, sous ses yeux, il est contraint d'abandonner sa famille et de s'exiler. Réfugié en Afrique du Sud où il est quasiment réduit à la mendicité, l'ex-champion tente de survivre, depuis quinze ans, dans les townships du Cap. Son histoire tragique, celle d'un dieu du stade devenu Sdf, symbolise les liens complexes qui entremêlent, parfois, le sport, la politique, l'argent et les droits de l'homme. De l'ascension du jeune Pierre aux exploits de «Mutumbula», la terreur du ballon rond jusqu'à la descente aux enfers du monument du football mondial, le récit poignant d'un destin exceptionnel», peut-on lire, à la quatrième page de couverture du livre.

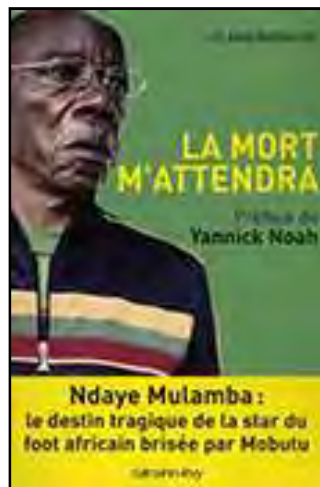
Pour la petite histoire, Pierre

Ndayé Mulamba est né le 4 novembre 1948, à Luluabourg (Kanananga), en République Démocratique du Congo. Il a fait la gloire du football congolais, dans les années 70, avec une brillante participation à la phase finale de l'édition 1974 de la Coupe d'Afrique des Nations de football. Le footballeur congolais avait, alors, inscrit neuf buts en six matches, battant ainsi le record des buts de toutes les phases finales de l'histoire des Coupes d'Afrique des nations. Cette édition avait permis à l'ex-République du Zaïre de remporter la Coupe d'Afrique des nations. Une année plus tôt, Pierre Ndayé Mulam-



Ndayé Mulamba.

ba avait remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions, avec Vita club. Dans les dernières années de sa carrière, Pierre Ndayé Mulamba a roulé sa bosse dans deux équipes de football du Congo-Brazzaville, à savoir: V. Club Mokanda de Pointe-Noire, aux côtés de Sébastien Lakou «La Boussole», et A.C. Léopards de Dolisie. Soulignons que l'auteur de cet ouvrage, Claire Raynaud, est



La couverture du livre.

diplômée en sciences politiques et en journalisme. Elle a couvert tous les grands événements sportifs de la planète, pour le service des sports de France Télévisions, puis du Parisien, avant de diriger la rédaction de l'hebdomadaire Sport. Elle est, aujourd'hui, rédactrice en chef de Maedias, une société de production de contenus éditoriaux.

Alain Patrick MASSAMBA

In Memoriam

Thérèse Sita «Mâ Sita»
15 janvier 1988 - 15 janvier 2015.

A l'occasion du 27ème anniversaire de sa disparition, les enfants, petits-fils, filles et toute la famille Zoubakéla, prient tous ceux, toutes celles qui l'ont connu et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

«Dieu a donné, Dieu a repris»
Que son repos soit éternel.



COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Mme Yvonne Batekela, M. Noël Diakanou, Mmes Victorine Diabissalou, Henriette Sabou, Antoinette Sabou et M. Gislain Clovis Nkodia ont la profonde douleur d'annoncer aux familles Nsoundi, aux amis et connaissances, le décès inopiné de Mme MIAKAKOLELA-SABOU Fulbertine, journaliste de profession, ancien agent du Ministère de la communication et également du Ministère de la santé et de la population. Décès survenu le mercredi 7 janvier 2015, à 16 heures 15 minutes, au C.h.u de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 183 de la rue des Martyrs, à Ouenzé Mandzandza, non loin de la Case Makoko. La date de l'inhumation est prévue pour le jeudi 15 janvier 2015, au cimetière Ma campagne.



QUINCAILLERIE «DIA»

Vente des matériaux de construction. Nous sommes situés à Moukondo, à côté de l'Ecole de police (ENSP), en allant vers Nkombo.

Nous sommes là pour vous!



eni Congo annonce la mise en production du champ offshore Néné-Banga, huit mois seulement après l'obtention du permis d'exploitation

Quelques jours après l'annonce des excellents résultats des tests sur le puits de Minsala Marine, un autre important succès vient d'être réalisé par eni au Congo qui a commencé la production sur le champ de Néné Marine juste 16 mois après la découverte du gisement faite en août 2013, et 8 mois seulement après l'obtention d'un permis d'exploitation.

Le champ de Néné Marine, situé à une profondeur d'eau de 28 m et proche des installations existantes des autres champs, produit à une profondeur d'environ 2.500 m dans la formation pré-salifère des Grès de Djeno. Les tests de production réalisés sur le puits Néné Marine 3 ont permis d'atteindre jusqu'à plus de 5.000 barils par jour de pétrole d'une densité de 36° API.

Le développement complet du champ, qui se fera en plusieurs étapes, prévoit l'installation des plates-formes de production et le forage de plus de 30 puits, avec un plateau de production de plus de 140.000 barils par jour.

La production de la première phase, estimée à 7.500 barils par jour, se fera à partir d'une petite plate-forme dédiée et envoyée pour traitement sur les installations de production du champ Zatchi, également opéré par eni Congo, à travers un pipe-line d'une longueur de 17 km.

Ces dernières années, eni a découvert au large des côtes congolaises, sur le permis de recherche Marine XII environ 3,5 milliards de barils d'huile en place, dont 1,5 milliard de barils d'huile en place attribuables au champ de Néné Marine. Le permis Marine XII a révélé d'autres structures qui feront l'objet d'activités d'appréciation supplémentaires.

La dernière découverte au Congo remonte à un peu plus d'un mois, réalisée par le biais du puits d'exploration Minsala Marine 1 qui a donné un débit, en production spontanée, de plus de 5.000 barils par jour d'une huile légère avec une densité de 41° API.

L'Administrateur Délégué Claudio Descalzi a commenté que «le début de la production de Néné Marine, juste 16 mois après la découverte et 8 mois après l'obtention du permis d'exploitation, représente un excellent résultat pour eni et démontre une nouvelle fois l'efficacité de la stratégie de eni dans la rapide mise en valeur des ressources découvertes, grâce à la grande capacité technique et technologique de la société et à l'efficacité de l'intégration exploration, projets et opérations».

eni, à travers sa société eni Congo S.A. est l'opérateur du bloc Marine XII avec une participation de 65 %, aux côtés de la société New Age 25 % et de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) 10 %. eni opère au Congo depuis 1968 et produit actuellement dans le pays environ l'équivalent de 110.000 barils de pétrole par jour.

En outre, eni est présente en Afrique Sub-saharienne depuis les années 60 et opère dans des projets d'exploration et production en Angola, Congo, Ghana, Gabon, Mozambique, Nigeria, République Démocratique du Congo, Togo, Kenya, Liberia et en Afrique du Sud.

Avec une activité exploratoire couronnée de succès et en rapide croissance, eni produit actuellement dans la région environ l'équivalent de 450.000 barils de pétrole par jour.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PORTEFEUILLE PUBLIC, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE, NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N°56

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Dolisie

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des Titres Fonciers, est en cours.

N°	N° de réquisitions	Références cadastrales	Localités/Quartiers	Départements	Requérants
01	2248 du 06/05/2014	Parcelle 8; Bloc 23; Section K; Superficie 274,05m ²	Dolisie / Qtier Mboukou	Niari	MBELOLO Etienne
02	2390 du 14/08/2014	Parcelle 8; Bloc 03; Section L1; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	DENGA Rolend
03	2287 du 21/05/2014	Parcelle 1; Bloc 67; Section G; Superficie 570m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	PEMBE MBOUMBOU Aubin N.
04	2329 du 27/06/2014	Parcelles 3; 4 et 8; Bloc 12; Section P2; Superficie 1201,90m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	BIVIHOU MAKAYA Dietrick
05	2421 du 09/09/2014	Parcelle 02; Bloc 02; Section L; Superficie 410m ²	Dolisie / Qtier Kinguébé KM5	Niari	MAKOSSO Pierre Justin
06	1979 du 20/09/2013	Parcelle 02; Bloc 08; Section M3; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	KOUKENGUE Germaine
07	2168 du 06/03/2014	Parcelle 09; Bloc 18bis; Section Q; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mangandzi	Niari	KOUKENGUE Germaine
08	2241 du 02/05/2014	Parcelle 10; Bloc 6; Section P; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	Madame MISSIE née MOULOUNGUI Mufaine Tatiana
09	2006 du 09/10/2014	Parcelles 5 et 6; Bloc 17; Section M; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	TCHILIMBOU Jean – Claude
10	2448 du 09/10/2014	Parcelles 18;19;20 et 21; Bloc 4; Section L1; Superficie 1600m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	BAZOUNGOULA Ludovic
11	2425 du 11/09/2014	Parcelle / ; Bloc / ; Section /; Superficie 460m ²	Yamba	Bouenza	Comité de Privatisation de Ex-Hydro Congo
12	2424 du 11/05/2014	Parcelle / ; Bloc / ; Section /; Superficie 777m ²	Tsiaki	Bouenza	Comité de Privatisation de Ex-Hydro Congo
13	2422 du 11/09/2014	Parcelle / ; Bloc / ; Section /; Superficie 665m ²	Boko-Songho, face l'église catholique	Bouenza	Comité de Privatisation de Ex-Hydro Congo
14	2423 du 11/09/2014	Parcelle / ; Bloc / ; Section /; Superficie 117m ²	Boko-Songho, face du marché	Bouenza	Comité de Privatisation de Ex-Hydro Congo
15	2164 du 03/09/2014	Parcelle 5bis ; Bloc 22; Section L; Superficie 176,75m ²	Nkayi / Qtier Capable	Bouenza	NGAMPIO BAKONGOUA Charnel
16	2179 du 10/03/2014	Parcelle 06; Bloc 23; Section L; Superficie 400m ²	Nkayi / Qtier Capable	Bouenza	BAKONDOUA Darel Galfy
17	2471 du 04/10/2014	Parcelle / ; Bloc 02; Section B; Superficie 3120m ²	Bouansa Ngamba / Qtier centre – ville	Bouenza	MOUKALA MOUKOKO Corneille
18	1612 du 03/11/2013	Parcelles 13 et 14 ; Bloc / ; Section /; Superficie 702,01m ²	Sibiti / Qtier Matibi	Lékoumou	GOMA MOUELE Prime Rodrigue
19	2419 du 05/09/2014	Parcelles 80 et 87 ; Bloc M2; Section E ; Superficie 800m ²	Nkayi/Qtier Ndoulou –Ngouala (CQ Lycée)	Bouenza	MAFOKO Charles
20	2055 du 27/11/2013	Parcelle / ; Bloc / ; Section /; Superficie 2ha 92a 41ca	Kingoué	Bouenza	Association Maison du Cœur Amie du Congo
21	2468 du 24/10/2014	Parcelle 01 ; Bloc marché; Section /; Superficie 144,20m ²	Madingou	Bouenza	AHMEDOU OULD Sadve
22	2300 du 28/05/2014	Parcelle 5bis ; Bloc 65; Section J; Superficie 620m ²	Nkayi / cité urbaine	Bouenza	BOUKONGOU Didier
23	1202 du 06/02/2012	Parcelle 15 ; Bloc 32; Section G; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	MATONDO MALANDA
24	2484 du 06/02/2014	Parcelles 1 à 14 ; Bloc 1; Section L; Superficie 7000m ²	Dolisie / Qtier Kinguébé	Niari	MBANZOULOU Eugene
25	2049 du 26/11/2013	Parcelle 01; Bloc 04; Section Q1; Superficie 720m ²	Dolisie / Qtier Mangandzi	Niari	MOUYABI MAMBOLO Philippe
26	2067 du 16/12/2013	Parcelles 4 et 7; Bloc 9; Section M5; Superficie 1000m ²	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	NTOUNTA Sylvie Chantal
27	1873 du 04/07/2013	Parcelle 4; Bloc 27; Section L1; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	NGANGOYE Urbain Lucien
28	2196 du 05/03/2014	Parcelle 7; Bloc 20; Section J; Superficie 402,20m ²	Dolisie / Qtier Bcognis	Niari	MALONDA TSONDE Joseph
29	2470 du 24/10/2014	Parcelle 01; Bloc marché la poste; Section /; Superficie 201,69m ²	Madingou – Poste	Bouenza	AHMEDOU OULD Sadve
30	2086 du 08/01/2014	Parcelle / ; Bloc / ; Section /; Superficie 12ha	Dolisie / Mantsendé	Niari	SINO CONGO Forêt (SICOFOR S.A)
31	2318 du 18/06/2014	Parcelles 3;4;5;6;7 et 8; Bloc 04; Section P2; Superficie 2400m ²	Dolisie / Qtier Kitististi	Niari	PAROISSE CITE (E.E.C)

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Bernard KIBOULOU

Dolisie, 22 décembre 2014

Inspecteur Principal

ANNONCES

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION**
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
**DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°236/2014/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	9567 du 04-03-14	Sect -, bloc - ; Piles 1 et 12; Sup.: 800,00m ²	MAKABANDILOU 3 (Académie Militaire)	9-BZV	KOUMABA Emery Paul
02	10682 du 06-08-14	Sect -, bloc - ; Piles 3 et 4; Sup.: 800,00m ²	TERRE INTALI (LIFOULA)	POOL	ADOUMA Faustin
03	11461 du 04-12-14	Sect BJ, bloc - ; Pile 10; Sup.: 509,84m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	BOUKA Boniface
04	11371 du 17-11-14	Sect P13-3, bloc - ; Pile 3; Sup.: 400,00m ²	QUARTIER SADELMIE	7-BZV	MOGUET Denis Auguste
05	11462 du 04-12-14	Sect J, bloc 3 ; Pile 4; Sup.: 445,09m ²	O.C.H	4-BZV	BOUKA Boniface
06	11463 du 04-12-14	Sect P13-2, bloc 62; Pile 775; Sup.: 1.670,17m ²	AVENUE TCHIAMBA CITE DES 17	7-BZV	BOUKA Boniface
07	11467 du 04-12-14	Sect P13, bloc - ; Pile 4; Sup.: 258,50m ²	12, RUE BOLE BANTU MAZALA	7-BZV	MOUSSOU Marcelline
08	9506 du 25-02-14	Sect AT, bloc 132; Pile 92 ; Sup.: 400,00m ²	92, RUE MPOUYI DANIEL (NGAMBIO)	4-BZV	GUIMBI Honorine
09	11391 du 21-11-14	Sect P13C, bloc 17; Pile 234/277; Sup.: 396,00m ²	MOUKONDO	4-BZV	MALANDA Narcisse
10	11036 du 23-09-14	sect -, bloc - ; Piles 1 à 12; sup.: 4.716,00m ²	KINTELE	POOL	AYOS Ambroise Tharsicius
11	11365 du 17-11-14	sect G, bloc 134; Pile 13, sup.: 189,98m ²	64BIS, RUE JULES GREVY	2-BZV	KIBONGUI Breed Albert Stéphane
12	11334 du 13-11-14	Sect P9, bloc 73 ; Pile 16 ; Sup.: 209,62m ²	99, RUE KONDA	5-BZV	MANGO GAMY Calvin Robert
13	11224 du 29-10-14	Sect AT, bloc 40; Pile 9; Sup.: 408,43m ²	19, RUE NGABI BARTHELEMY	4-BZV	NANGUI Brigitte
14	11437 du 02-12-14	Sect P13B, bloc 67; Pile 1; Sup.: 207,25m ²	8, RUE VILLA JOSEPH	4-BZV	OTSOU AMPION Ghislain Severin
15	10963 du 11-09-14	Sect -, bloc - ; Piles 8 et 9; Sup.: 840,00m ²	KINTELE	POOL	LANKOULOU Frédéric
16	11181 du 20-10-14	Sect P13B, bloc 17; Pile 9; Sup.: 305,90m ²	186, RUE MATOUBA SAMUEL	4-BZV	NOUANABOMA Antoinette
17	10667 du 04-08-14	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup.: 283,00m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	ELESSA Prisca Alphonsine
18	11308 du 10-11-14	Sect B, bloc - ; Pile 1; Sup.: 853,12m ²	QUARTIER OKONGO BOUANGA	CUVETTE	AKOLI Brigitte
19	11018 du 22-09-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 40.000m ² soit 4h00ca00a	VILLAGE YIE	POOL	KIBAMBA Parfait
20	11176 du 16-10-14	Sect P12, bloc 192; Pile 6; Sup.: 271,47m ²	53, RUE KOMBE	6-BZV	GNANGA Jacques
21	11247 du 29-10-14	Sect BD, bloc - ; Pile 5; Sup.: 389,51m ²	1, RUE ONDABA, QUARTIER NKOMBO	9-BZV	KANGA Bruno Yan Jordie
22	11074 du 1 ^{er} -10-14	Sect AT, bloc 169; Pile 6; Sup.: 380,00m ²	24, RUE MALONGA ALBERT	4-BZV	MACKITA MPASSA MOKONDA Lysie Eudoxie
23	11182 du 20-10-14	Sect AT, bloc 122 ; Pile 81; Sup.: 400,00m ²	82, RUE MANGOLET LAUREUT	4-BZV	MOUKO Christiane Prisca
24	10871 du 1 ^{er} -09-14	Sect P15, bloc 35; Pile 11; Sup.: 128,80m ²	63, RUE MALOUKOU	6-BZV	OBENGUI Christ Nuptia
25	11468 du 04-12-14	Sect -, bloc - ; Piles 8 et 23 ; Sup.: 800,00m ²	DJIRI FLEUVE	POOL	IMPOUA DZABATOU Flore
26	11172 du 16-10-14	Sect AB, bloc - ; Pile 2; Sup.: 512,60m ²	AVENUE ALPHONSE MASSAMBA-DEBAT	8-BZV	BALIMBA Guy Serge
27	11432 du 02-12-14	Sect AP, bloc - ; Pile 15; Sup.: 166,26m ²	61, RUE MAKALAMBA	7-BZV	NGALEBAGUI Solga Pampile
28	11397 du 21-11-14	Sect C2, bloc 3 ; Pile 129; Sup.: 440,10m ²	129, RUE KINTENGUE	2-BZV	BINSANGOU NZOLANI Aimée Léocadie
29	11524 du 11-12-14	Sect -, bloc - ; Piles 8 et 15; Sup.: 800,00m ²	LIFOULA	POOL	MAHAMAT Aly Amir
30	11491 du 08-12-14	Sect BF, bloc - ; Pile 15; Sup.: 497,01m ²	MASSENSO	9-BZV	IBILIKI Séraphin
31	11646 du 17-12-14	Sect -, bloc - ; Pile 1; Sup.: 1.224,00m ²	DJIRI	POOL	AKOSSI Pascal
32	11647 du 17-12-14	Sect -, bloc - ; Pile 1; Sup.: 1.600,00m ²	PK45 IGNE	POOL	AKOSSI Pascal
33	11297 du 05-11-14	Sect -, bloc - ; Piles 5 et 16; Sup.: 800,00m ²	KINTELE	POOL	OBAMBI Joëlie Clarisse
34	11342 du 14-11-14	Sect P8, bloc - ; Pile 3; Sup.: 209,71m ²	24, AVENUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	Succession PONGUI Martin
35	11343 du 14-11-14	Sect P4, bloc - ; Pile 8; Sup.: 443,70m ²	19, RUE LOUNGUI	4-BZV	Succession PONGUI Martin
36	9382 du 05-02-14	Sect C, bloc - ; Pile 2024; Sup.: 432,72m ²	CENTRE SPORTIF	I-BZV	BIANGUE F. et BIANGUE née TOULOULOU P. et Enfants
37	11402 du 24-11-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 1.512,00m ²	VILLAGE INONI PLATEAU	POOL	MUSABYIMANA Félicien
38	11403 du 24-11-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 6.000,00m ²	VILLAGE INONI PLATEAU	POOL	MUSABYIMANA Félicien
39	9122 du 13-12-13	Sect -, bloc - ; Pile 3; Sup.: 402,95m ²	04, RUE IMBOULOU INTSALI	7-BZV	NSOUARI Daniel
40	11530 du 12-12-14	Sect P9, bloc 91; Pile 3; Sup.: 447,65m ²	34, RUE BOUDEAUX (OUENZE)	5-BZV	BIRINDA MAKAYA Aveline Sacrée
41	10590 du 25-07-14	Sect AB, bloc 3; Pile 17; Sup.: 485,04m ²	38BIS, AVENUE ENERGIE (MAFOUTA)	8-BZV	MATONGO Cyprien et MATONGO née MAYAMA Arlette

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2014

L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION**
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
**DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°237/2014/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	11377 du 17-11-14	Sect BJ, bloc - ; Piles 6 et 7; Sup.: 788,51m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	YOMBI Angèle
02	11504 du 10-12-14	Sect D; bloc - ; Pile 1; Sup.: 719,80m ²	CENTRE-VILLE	2-BZV	DABO Ahmed Franck
03	11503 du 10-12-14	Sect D; bloc - ; Pile 4; Sup.: 716,70m ²	CENTRE-VILLE	2-BZV	Tany Aurore Linda DABO MAMUINY
04	10973 du 17-09-14	Sect BD, bloc - ; Pile 4; Sup.: 369,33m ²	34, RUE IKEMOU	9-BZV	MOLAMOU Valentine Esther
05	10609 du 29-07-14	Sect D, bloc 110; Piles 6 et 7; Sup.: 800,00m ²	QUARTIER N°6, BOHONA (IMPFONDO)	LIKOUALA	BAKOTE Ryta Cyrienne
06	10610 du 29-07-14	Sect D, bloc 10; Piles 1,2,9 et 10; Sup.: 1.600,00m ²	Quartier BOHONA (IMPFONDO)	LIKOUALA	BOTOKOU Gaston
07	10797 du 20-08-14	Sect BF, bloc - ; Pile 1; Sup.: 676,74m ²	SOPROGI MONT BOUKIEROU	9-BZV	ITOUA APOYOLO Chantal
08	11438 du 02-12-14	Sect P14, bloc - ; Pile 2; Sup.: 469,99m ²	2, RUE CITÉ DES 16 MIKALOU	6-BZV	Fabien TSOPNANG
09	11173 du 16-10-14	Sect AQ, bloc 18 ; Pile 151; Sup.: 620,00m ²	QUARTIER GAMABA L'EX-FERME	7-BZV	KOUBANGO MOSSAH Jean
10	5901 du 22-05-12	Sect P9, bloc 135 ; Pile 50bis; Sup.: 240,00m ²	50BIS, RUE SAINT ANNE	5-BZV	OBAMBO LEYKOGNI Jean Clairemy
11	10913 du 05-09-14	Sect AN, bloc - ; Pile - ; Sup.: 10.164,10m ² soit 1 ha01a64ca	QUARTIER LA FRONTIERE	4-BZV	MATSIMA Jean Paul
12	11531 du 12-12-14	Sect P3, bloc 55 ; Pile 4 ; Sup.: 332,95m ²	94, RUE MAKOUA	3-BZV	BONGUI Célestin
13	10893 du 03-09-14	Sect P8, bloc 45 ; Pile 3 ; Sup.: 304,55m ²	48BIS, RUE KOUA	4-BZV	N'KOUA Phanie Inès et ses Enfants nés et à naître
14	11686 du 22-12-14	Sect P7 suite, bloc - ; Pile - ; Sup.: 362,29m ²	153, RUE MATSONA NZOULOU	4-BZV	ELENGA Mesmin Cyr William
15	10899 du 03-09-14	Sect P8, bloc 152 ; Pile 12 ; Sup.: 281,24m ²	123BIS, AVENUE MALAMINE	4-BZV	MALEKA T Arlena Neslisse
16	10723 du 08-08-14	Sect P13, bloc - ; Pile 5 ; Sup.: 422,77m ²	LA BLAIDE (ZONE OLANGUE)	7-BZV	OUANDELE DAYOU Brigitte
17	11314 du 10-11-14	Sect AE, bloc - ; Pile 14; Sup.: 3.359,23m ²	QUARTIER MANSIMOU	8-BZV	KAZI OUABINDAMANA Bébène Bernadette
18	11532 du 12-12-14	Sect BD, bloc - ; Pile 19; Sup.: 1.067,68m ²	60, RUE IBALIKO	9-BZV	Sophiana Cedilane BONGUI ONDAYI
19	11516 du 11-12-14	Sect BG, bloc - ; Pile 11; Sup.: 199,50m ²	QUARTIER MASSENSO (DON BOSCO)	9-BZV	DONG KODONG Fira Patience
20	11691 du 24-12-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 12.800,00m ²	TERREBINA VILLAGE IMPANI	POOL	Collectif des Cadres et Agents de Maîtrise de la C.I.B
21	11242 du 29-10-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 2.000,00m ²	VILLAGE NGATSOU	POOL	NGOMA Alain Serge
22	11219 du 24-10-14	Sect -, bloc 100; Piles 8, 9, 10, 11 et 12; Sup.: 2.000,00m ²	QUARTIER ITATOLO IBALICO	9-BZV	ELO Albert
23	11218 du 24-10-14	Sect E, bloc - ; Pile 12; Sup.: 526,00m ²	QUARTIER MPAIRE 1	PLATEAUX	MBON Antoine
24	11187 du 20-10-14	Sect J, bloc 8 ; Pile 3 ; Sup.: 216,89m ²	J-240/V SIS A MOUNGALI	4-BZV	Enfants NDJOTA
25	11519 du 11-12-14	Sect P13, bloc - ; Pile - ; Sup.: 400,00m ²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZV	MBITISI NAKISSA ELENA Maria Thea
26	11220 du 24-10-14	Sect -, bloc 104; Piles 10, 11, 12; Sup.: 1.200,00m ²	QUARTIER ITATOLO IBALICO	9-BZV	IBARA Ninon Armel
27	11472 du 04-12-14	Sect AQ, bloc - ; Pile 4; Sup.: 260,31m ²	47, RUE KOUILOU	7-BZV	KOUTIKA MAMPOUYA Roland Silvére
28	11072 du 01-10-14	Sect BD3, bloc - ; Pile 2; Sup.: 342,80m ²	NKOMBO LA BLAIDE	9-BZV	NGALA BALLYA Mireille
29	9212 du 07-01-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 3.922,00m ²	QUARTIER NGOUENE	CUVETTE	OBILI Berthe Rosine
30	11328 du 12-11-14	Sect AT, bloc - ; Pile 53; Sup.: 323,37m ²	53, RUE LOULENDO DAVID (NGAMBIO)	4-BZV	AFIF YOUNES Cherif
31	11329 du 12-11-14	Sect P1, bloc 69 ; Pile 06; Sup.: 160,58m ²	2BIS, RUE DU CFCO	3-BZV	AFIF YOUNES Cherif
32	11748 du 31-12-14	Sect P13C, bloc 120; Pile 16; Sup.: 412,13m ²	3, RUE MBOUUI (MOUKONDO)	4-BZV	IWOBA Aimé Clovis Armand
33	11749 du 31-12-14	Sect BD, bloc - ; Pile 7 ; Sup.: 331,28m ²	3, RUE TALA NKOLO (NKOMBO)	9-BZV	IWOBA Aimé Clovis Armand
34	11750 du 31-12-14	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup.: 500,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	IWOBA Aimé Clovis Armand
35	11474 du 08-12-14	Sect P7, bloc 13; Pile 13bis; Sup.: 180,28m ²	5, RUE KIMPANZOU	4-BZV	MBOU Christine
36	11644 du 16-12-14	Sect P1, bloc 51; Pile 7 ; Sup.: 99,14m ²	12TER, RUE MAYA-MAYA	3-BZV	WONGOLO Ghislain William
37	11643 du 16-12-14	Sect P1, bloc 61; Pile 6; Sup.: 124,74m ²	12TER, RUE MAYA-MAYA	3-BZV	PEYA Thérèse Gabrielle
38	11368 du 17-11-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 400,00m ²	KINTELE	POOL	MABIALA Norbert et MABIALA née KOUDIATA A.
39	10676 du 05-08-14	Sect BF, bloc - ; Pile 7; Sup.: 416,33m ²	IMPOH MANIANGA	9-BZV	KIBA Isaac Domestros
40	11520 du 11-12-14	Sect P7, bloc 92 ; Pile 3; Sup.: 270,00m ²	841, RUE NKO PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	EBOU Aymar Delmas
41	11521 du 11-12-14	Sect P13B, bloc 77; Pile 6; Sup.: 282,74m ²	12, RUE MANKOUSSOU (MOUKONDO)	4-BZV	EBOU Aymar D. et Mme EBOU née ONKA TANGOT P.

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2014

L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

CAN 2015

Diabes-Rouges: un vieux défi à relever!

L'événement sportif majeur de ce début d'année sera, incontestablement, la 30^{ème} Coupe d'Afrique des nations de football, du 17 janvier au 8 février 2015. La Guinée Equatoriale l'a récupérée au pied levé, la Caf l'ayant retirée au Maroc. Cette édition sera marquée par le retour des Diabes-Rouges du Congo, après quinze ans de traversée du désert. Ces derniers ont un vieux défi à relever

Le football congolais en sera à sa septième participation. Pour un seul titre, celui remporté en 1972, au Cameroun. Ce fut le coup de tonnerre de l'année, le couronnement d'une aventure exceptionnelle dans laquelle la Fécofoot (Fédération congolaise de football) d'antan avait investi d'immenses ressources humaines et morales. Malheureusement, le triomphe de Yaoundé 72 n'a pas eu des lendemains qui chantent, bien au contraire. Le Congo est rentré dans les rangs. L'on s'interroge, par conséquent, sur sa capacité à relever un défi vieux, maintenant, de quarante-trois ans. Comme tout peuple sportif, celui du Congo attend que son équipe nationale actuelle fasse oublier ses prestations antérieures incolores. Dans cette optique, elle s'est efforcée, à Dakar où Claude Le Roy l'a conduite pour une mise au vert, de réunir le maximum d'ingrédients susceptibles de lui faire retrouver son lustre d'antan, les honneurs du podium. C'est un pari. On ne sait pas si sa préparation au Sénégal, ponctuée par une défaite face au Cap Vert (2-3), lui assurera un meilleur sort que ceux de 1968, 1978, 1992 et 2000, les CAN les plus minables de son histoire.



Mbono "Sorcier" (6 buts).

Pour décrocher un titre, il n'y a pas mille manières. Il requiert l'homogénéité du groupe et sa capacité à se battre. Non seulement pour décréter le verrou de ses bois, mais en faisant sien le slogan «la meilleure défense, c'est l'atta-



Mbemba "Tostao" (1 but).

que». Or, si l'on jette un coup d'œil sur les éditions précédentes, les Diabes-Rouges n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent. Au bout de six éditions se met en relief son indigence dans le domaine offensif. Ils n'ont inscrit que 21 buts et concédé, par contre, 34, en 22 matchs disputés. A leur actif: 5 victoires, 6 matchs nuls et 11 défaites. Dix joueurs se partagent les 21 buts marqués. Il s'agit de: Jean-Michel Mbono "Sorcier": 6 buts (4, en 1972 et 1, en 1974). Il est talonné par François M'Pelé: 4 buts (1 en 1968, 2, en 1972, 1, en 1974 et 1, en 1978). Arrivent, ensuite: Paul Moukila "Sayal": 2 buts (1, en 1972, 1, en 1974); Minga "Pépé": 2 buts (1, en 1972, 1, en 1974); N'Domba "Géomètre": 2 buts (en 1974); Pierre Tchibota Nzaou: 2 buts (en 1992); Foutika "Jeannot": 1 but, en 1968; Bahamboula-Mbemba "Tostao": 1 but, en 1972; Sébastien Lakou "Abossolo": 1 but, en 1974; Jacques Mamounoubala: 1 but, en 1978.

D'Asmara à Lagos

Au sortir du Waterloo d'Asmara (3 matchs, 3 défaites), en 1968, sept rescapés étaient de la campagne victorieuse du Cameroun, en 1972: Maxime Matsima, Paul Ntandou, Serge Samuel Boukaka, Joseph Ngassaki "Zeus-Lénine", Alphonse Niangou, Jean-Michel Mbono "Sorcier", Michel Ongagna "Excellent". De même, un rescapé d'Asmara, en l'occurrence Marcel Koko "Labeth", a réintégré les Diabes-Rouges, en 1974. Où il a retrouvé ses anciens coéquipiers de 1968: Maxime Matsima, Paul Ntandou, Joseph Ngassaki, Jean-Michel Mbono



Moukila "Sayal" (2 buts).

"Sorcier"; ceux de 1972 étant: Gabriel Dengaki, Jacques Yvon Ndolou, Minga "Pépé", François M'Pelé, Paul Moukila "Sayal", Gilbert Poati "Hidalgo", Bahamboula-Mbemba "Tostao", Augustin Ndouli "Rhino". Mais, seuls quatre rescapés de la CAN



Ndongba "Géomètre" (2 buts).

seuls quatre rescapés de la CAN 1974 étaient au Ghana, à la CAN 1978: Bahamboula-Mbemba "Tostao", Moukila, Jean-Jacques Ndongba "Géomètre" et Gaston Nganga Mouvi. Cependant, seul un rescapé de la CAN 1978, Jean-Jacques Ndongba, se trouvait au sein des Diabes-Rouges à la CAN 1992, au Sénégal. Trois joueurs de 1992, Brice Samba, Maurice Ntounou et Ibara fils sont revenus à la CAN 2000, à Accra et Lagos. Voici, enfin, récapitulés tous les résultats des matchs disputés par les Diabes-Rouges, au cours de leurs six dernières participations:

CAN 1968 (Ethiopie)

Congo-R.D.Congo: 0-3

Congo-Sénégal: 1-2.

Congo- Ghana: 1-3

CAN 1972 (Cameroun)

Congo-Maroc: 1-1

Congo-Zaïre: 0-2

Congo-Soudan: 4-2

Congo-Cameroun: 1-0

Congo-Mali: 3-2

CAN 1974 (Egypte)

Congo-Maurice: 2-0

Congo-Zaïre: 2-1
Congo-Guinée: 1-1
Congo-Zambie: 2-4
Congo-Egypte: 0-4
CAN 1978 (Ghana)
Congo-Ouganda: 1-3
Congo-Maroc: 0-1



François M'Pelé (4 buts).

Congo-Tunisie: 0-0.

CAN 1992 (Sénégal)

Congo-Côte d'Ivoire: 0-0

Congo-Algérie: 1-1

Congo-Ghana: 1-2.

CAN 2000 (Ghana-Nigeria)

Congo-Maroc: 0-1

Congo-Nigeria: 0-0

Congo-Tunisie: 0-1.

G.M.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicite par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Championnat national de football du Congo Bonne entame des "Africains"

Résultats. J.S.P-F.C Kondzo: 0-1. Diabes-Noirs-S.M.O: 6-0. Patronage Sainte-Anne-J.S.T: 1-1. A.S Cheminots-Nico-Nicoyé: 1-2. Munisport-A.C Léopards: 0-2. CARA-Tongo F.C: 2-0. Etoile du Congo-Inter Club: 1-0. F.C Bilombé-V.Club Mokanda: 1-1. La Mancha-A.S.P: 0-1.

C'est parti! Le public retrouve le chemin des stades et renoue avec les joutes du football. Parce que le coup d'envoi du championnat national d'élite Ligue 1 a été donné, samedi 10 janvier 2015, simultanément à Brazzaville et à Pointe-Noire. Il réunit non plus seize équipes, comme la saison sportive 2013-2014, mais dix-huit. Premier constat: tous les "Africains", A.C Léopards, Diabes-Noirs, Etoile du Congo et CARA, ont réussi une bonne entame de saison, en remportant leurs matchs.

Pour cette journée d'ouverture, la joie de mordre le ballon de cuir fut évidente. Parce qu'il y avait une revanche à prendre ou une vieille rancune à vider. Des équipes ont fait peu neuve, même si certaines recrues semblent momentanément condamnées, on l'espère, à rester sur la touche. Pour une qualification soit encore problématique ou contestée, soit pour une question de prime à la signature non versée.

Quant au bilan de la première journée, on a enregistré sept victoires et un match nul. Au total, sur 9 matchs disputés, 20 buts ont été marqués. Le



Des joueurs aux anges, ceux des Diabes-Noirs, après leur troisième but.

score le plus bavard est celui réalisé par les Diabes-Noirs, auteurs d'une demi-douzaine de buts aux dépens de Saint-Michel de Ouenzé.

Au Stade président Alphonse Massamba-Débat, J.S.P et F.C Kondzo livraient le match inaugural. Sans convaincre, pendant plus d'une heure. L'unique but de la partie intervenait à la 79^{ème} minute, par Kabangu. Un but qui fait le bonheur du F.C Kondzo.

L'après-midi se terminait par Diabes-Noirs-Saint-Michel de Ouenzé. Très tôt, Saint-Michel de Ouenzé, harcelé, régulièrement, baissait les bras, en

encaissant quatre buts d'affilée, au bout d'une mi-temps: Ombio (10^{ème}), Lorry Nkolo (19^{ème}), Arci Mouanga (33^{ème}) et Duval Ngoma (43^{ème}). Mambota (49^{ème}) et Nkolo (89^{ème}) ajoutaient deux autres buts en faveur des Diabes-Noirs: 6-0.

De l'autre côté, à l'annexe du Stade Massamba-Débat, J.S.T et Patronage Sainte-Anne se quittaient dos-à-dos: 1-1.

CARA-Tongo F.C. était le premier match, dimanche 11 janvier, à Massamba-Débat. Les Aiglons menaient par 1-0, à la mi-temps, Guicha Bomaniaye ayant placé le ballon dans

la cage adverse. Il récidivait, à la 87^{ème} minute: 2-0.

On attendait, ensuite, que le match Etoile du Congo-Inter Club produise des étincelles. Il s'annonçait ouvert et facile pour l'Etoile du Congo, ses

attaquants se retrouvant plusieurs fois dans la surface de réparation des militaires. Sans succès, pendant trois quarts d'heure. Hélas! L'opportuniste Mumbéré calmait l'inquiétude de son public, en transformant en but un ballon de corner, à la 64^{ème} minute. Ce sera l'unique de la partie: 1-0.

Quatrième «Africain» victorieux: l'A.C Léopards de Dolisie, aux dépens de Munisport de Pointe-Noire. Percy Akoli et Guelord Bebhey-Ndey sont les auteurs des buts des Fauves du Niari.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

INTERNATIONAL **TNT**

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

■ INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL

- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Dix à la Matrice)
TÉL: (+ 242) 05 559 10 87 / 06 622 00 01

POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (Face au C.T.)
TÉL: (+ 242) 05 559 10 75 / 06 622 00 03

Membre du réseau GTO

www.ginternational.net www.onf.fr